BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3878 du Vendredi 3 Mai 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Daniel Mizonzo a lancé la formation continue de l'UCAC

Les évêques accompagnés des responsables académiques de l'UCAC-ICAM (P.9)

Célébration de l'an 3 de la mort de Papa Wemba à Brazzaville

Documentaire, table-ronde et concert étaient au menu

P.12)

Chasse sportive

La saison 2019 est ouverte

(P.6)

Editorial

Fête?

Politique

Majorité présidentielle: cohésion et unité malmenées au Parlement?

(P.3)

Fête du travail

Les syndicats dépoussièrent leurs revendications

Firmin Ayessa (à d., P.3)

Elections législatives au Bénin

Publication des résultats partiels sous tension

(P.7)

Football/Championnat national de Ligue 1

Un gros coup d'arrêt pour JST!

(P.14)

Délégation en République du Congo

croix-rouge française

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, recrute:
un chargé de la composante Tuberculose (TB)
dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements, CDD d'un an renouvelable jusqu'à la fin du projet.

Tâches principales:
Conjointement avec le PNLS, assurer la mise à jour des matériels IEC et les modules de formation utilisés par les partenaires du projet; Appuyer le responsable achats et approvisionnements dans la planification des commandes et plan de distribution des produits de santé; participer à la préparation et à la consolidation du plan d'actions annuel budgétaire et bilan annuel d'activités.
Avec le PNLT, organiser des visites de suivi et de supervision régulières aux CDT et des CAT; S'assurer de la promptitude et de la qualité des données tuberculose (TB) et appuyer le responsable suivi évaluation dans la consolidation de ces données ; Renseigner les outils de suivi opérationnel du projet;
S'assurer de l'application des recommandations de LFA pour la composante TB et co infection VIH /TB; participer à la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels d'avancement des activités du projet.
Renforcer les liens avec les organisations partenaires du projet;
Profil exigé:
Docteur en médecine générale détenant une formation en santé publique et dans la planification, le suivi et l'évaluation de projet de lutte contre le sida en général et dans la prise en charge médicale des patients tuberculeux.
Au moins 3 ans d'expérience dans un poste similaire au Congo ou dans d'autres pays de la sous-région et dans les activités de lutte contre la Tuberculose.
Vous avez un très bon esprit d'analyse, de synthèse et des facilités à travailler en équipe, Votre organisation personnelle et votre rigueur sont des atouts indispensables.
Procédure de recrutement:
Venez retirer le profil de poste (TDR) complet ainsi que la composition du dossier de candidature à l'adresse suivante:
Délégation de la CRF (voir Fussen DRAMERA, Département de la Logistique) ou par E-mail à monsieur Patrice NGOULOU-NGOULOU, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr).

NB: Dernier délai de dépôt des dossiers, Mardi 14 Mai 2019 à 16h00.

COTECH SERVICES GROUP, 140, Avenue de l'Indépendance, Zone Industrielle Pointe-Noire, SARL au capital de 1 000 000 de francs CFA, inscrit au RCCM sous le numero CG/PNR/13B915.

Suivant AGO en date du 3 octobre 2018, les associés ont décidé de de la nomination du nouvel associé, Monsieur Christian MABIALA en qualité de cogérant, de d'augmenter le capital social, pour le porter à 50 000 000 de francs CFA, et de procéder à l'adjonction d'activité à l'objet social.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 – Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«BPH AGRICOLE» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Village Tchiobo, Route Nationale n°1, B.P.: 580
Sous-préfecture de Loango
RCCM: CG/PNR/19 B 177
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 19 avril 2019, enregistré à Pointe-Noire le même jour, folio 055/7, n° 188, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- L'Agropastorale;
- L'Agriculture;
- La pisciculture;
- L'élevage;
- Le commerce de produits agricoles.

Et, toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «BPH AGRICOLE» SARL;

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis au Village Tchiobo, Route Nationale n°1, dans la sous-préfecture de Loango, République du Congo;

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE: La société est gérée par Monsieur Philippe BOUNZEKI, nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/19 B 177;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 avril 2019, sous le n°18 DA 499.

Fait à Pointe-Noire, le 29 avril 2019.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tel. (00242) 81.18.93 ; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AMENE-GROUP
En sigle «A.G.»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 63, Rue Dahomey, Poto-Poto.
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00080

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 1er avril 2019 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 05 avril 2019, sous Folio 65/5 n°0825, il a été constitué une société dénommée AMENE-GROUP SARLU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: 63, Rue Dahomey, Poto-Poto;

Objet: Bâtiment, Hôtellerie, Transport, Import-Export, Logistique événementielle et Bureautique;

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00080 du 12 avril 2019.

Gérance: Madame KONGO KILONDA Gilberte Sandra Suze est la gérante de la société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Politique

Majorité présidentielle: cohésion et unité malmenées au Parlement?

Depuis quelques mois, le groupe parlementaire de la majorité présidentielle fait face à une dissidence en son sein menée par un lobby de frondeurs composé des députés et sénateurs qui «déstabilisent» sa cohésion et son unité. Pierre Ngolo, président par intérim de cette plateforme politique a tenté de sauver l'unité au sein des parlementaires de la majorité. Il a convoqué le 24 avril 2019, au siège communal du PCT, à Mpila, une réunion qu'il a intitulé: «L'appel au ressaisissement et à la responsabilité des parlementaires de la majorité présidentielle».

Rien ne va plus dans les rangs des parlementaires de la majorité présidentielle qui ne tiendrait plus que sur un fil. Un groupe des frondeurs constitué d'au moins vingt parlementaires (députés et sénateurs) est accusé de ne plus respecter la discipline de la majorité. Est-ce une dissidence qui se crée au sein de cette famille politique? Nombre de militants le craignent, eu égard aux actes perpétrés par ces frondeurs au mépris, regrettent-ils, non seulement des lois et règlements qui régissent la majorité présidentielle, mais également ils n'entendent «plus respecter sa ligne politique.» Selon le président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, Jean-Jaurès Ondélé, leurs activités vont à l'encontre de la discipline du groupe. Déjà, lors des questions orales avec débats au Gouvernement, il avait publiquement ramené à l'ordre le député de Madingou, Auguste Ngabelet, qui posait une question à la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo. Le même député a effectué récemment une descente parlementaire dans sa circonscription électorale qui n'a pas été du bon goût de sa hiérarchie. L'équation se répète avec d'autres députés.

Le président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle n'est pas resté indifférent. Il leur fait le reproche d'accompagner le député Denis Christel Sassou-Nguesso *«de façon aussi ostensible»,* mais également de l'avoir avec eux lors de leurs descentes. *«Ce format de descente est inacceptable par la majorité présidentielle»,* a-t-il expliqué aux députés récidivistes convoqués le 18 avril 2019 dans son cabinet de travail. Jean-Jaurès Ondélé estime que le député d'Oyo n'a jamais présenté ses civilités au président du groupe parlementaire, encore moins au président de la majorité présidentielle. *«Ce qui est inacceptable»*. Selon lui, c'est plus le culte de la personnalité du député d'Oyo qui est mis en avant dans ces descentes. *«L'utilisation d'un jet pour ces descentes affaibli le pouvoir alors que celui-ci se trouve être dans des difficultés. Il y a comme une dénaturation du sens même de la descente parlementaire pour des raisons d'agenda cachés de certains»*. Pour les députés incriminés, ces accusations sont infondées. Ils accusent plutôt leur président de laxisme. «Plusieurs de nos collègues se *font accompagner lors de leurs descentes par d'autres députés de la majorité présidentielle. Les avez-vous appelés pour le leur reprocher?»*, ont-ils rétorqué. Ils refusent donc de se plier. *«Le jet est un moyen de transport comme les autres, donc inutile d'en faire une polémique. Pour le reste, nous sommes des députés nationaux et personne ne nous fera le reproche d'accompagner un collègue député et d'être par ricochet aux côtés du député d'Oyo»,* ont-ils répliqué.

Une véritable bisbille à travers les réseaux sociaux

Le 24 avril 2019, le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, est monté à son tour au créneau pour tenter de ramener la cohésion et la discipline au sein du groupe. *«Aujourd'hui, plus que jamais, nous devrons être unis, nous devrons promouvoir l'échange pour la compréhension entre nous. Nous espérons que, désormais, même s'il y a des problèmes, nous devrons marcher en rangs serrés, car nous avons un grand défi à relever: faire l'effort d'aller à la conquête des citoyens qui nous semblent hostiles, de sorte à élargir notre base»*, a-t-il dit. Par ailleurs, il les a invités à ne plus porter leurs contradictions dans la rue et sur les réseaux sociaux, afin de ne pas susciter le doute chez les citoyens. *«De tels comportements peuvent renforcer la position de leurs adversaires politiques…Il n'y a donc pas de raison que les Congolais perdent l'espoir et s'orientent vers des choix hasardeux»*, a-t-il ajouté.

Pierre Ngolo

Denis Christel Sassou-Nguesso

Présent dans la salle, Denis Christel Sassou-Nguesso a mal apprécié l'initiative. Il était à la tête d'une forte délégation des députés qui ont accompagné celui de Tchiamba-Nzassi, Christian Ernest Makosso, lors de sa descente parlementaire. Une boutade de plus dans cette guéguerre qui gangrène la majorité présidentielle.

Tout laisse à penser que les parlementaires frondeurs n'entendent pas lâcher du lest. Ils veulent aller au bout de leur logique. Le PCT n'est-il pas en train de récolter là ce qu'il aura lui-même semé? La plupart

Jean Jaurès Ondélé

des frondeurs sont des députés de ce parti et d'autres des indépendants que le PCT aurait lui-même présenté comme candidats ou ont été pistonnés par le député d'Oyo, Denis Christel Sassou-Nguesso. Ils lui obéissent.

Il ne s'agit pas des partis membres de la majorité présidentielle qui créent cette zizanie. D'ailleurs, ces partis n'ont pas assez de représentants à la chambres basse du Parlement. Si certains ont moins de six députés, d'autres par contre, n'ont aucun élu et ne tiennent plus que grâce à cette alliance qui, une fois volée en éclat, ne représenteront plus rien.

C'est donc une crise politique qui agite les parlementaires de la majorité présidentielle. En réalité, elle est née depuis que Denis Christel Sassou-Nguesso, membre du bureau politique du PCT, avait publié en 2018, le livre intitulé: *«Le Congo que nous voulons»* et son initiative de sillonner les différents départements du pays, en compagnie d'autres députés de la majorité pour expliquer son livre. Affaire à suivre…

Cyr Armel YABBAT-NGO

Fête du travail

Les syndicats dépoussièrent leurs revendications, Firmin Ayessa promet la tenue du dialogue social

A l'instar de la communauté internationale, le Congo a célébré mercredi 1er mai 2019 la fête du travail. Elle a été marquée à Brazzaville par une importante séance tripartite au palais des congrès réunissant les centrales syndicales, les syndicats du patronat et le Gouvernement représenté par le vice-premier ministre, Firmin Ayessa. Occasion pour les centrales syndicales de rappeler leurs doléances et pour le vice-premier ministre d'annoncer la tenue, les 13 et 14 mai prochains, du dialogue social.

Le discours des centrales syndicales a été lu par Jean Bernard Malouka, secrétaire général de Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC). Relevant d'abord l'importance de cette fête, il a ensuite mis en relief le combat mené par les centrales syndicales, avant d'évoquer les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les travailleurs congolais. *«Parmi les dossiers sociaux qui préoccupent actuellement les centrales syndicales, figurent entre autres: l'apurement de la dette sociale de la CNSS par le Gouvernement pour les ex travailleurs de l'ex ONPT; le paiement des indemnités de fin de carrières des agents de la Fonction publique; le non versement des cotisations sociales des travailleurs par certaines entreprises publiques et certains établissements publics à budget de transfert; l'application sans détours de la décision du Conseil des ministre du 6 octobre 2018 sur la prise en charge par la CRF des nouveaux retraités en attente; le paiement des salaires dans les établissements publics à budget de transfert»,* a-t-il indiqué. Il n'empêche. Pour la défense de leurs intérêts, les syndicats se sont engagés à privilégier la négociation, la concertation. Prenant la parole, le vice-premier ministre Firmin Ayessa a annoncé la tenue du dialogue social qui sera convoqué, du 13 au 14 mai 2019. Pour lui, le contexte national du 1er mai 2019 est celui du combat collectif contre la crise économique et financière que traverse notre pays. *«A cet effet, il importe de noter qu'il n'existe pas de meilleure voie pouvant nous conduire à la victoire contre la crise en dehors du travail libérateur; en dehors du travail fait avec ardeur, conscience et amour»,* a-t-il déclaré. Il a ensuite exhorté les travailleurs à donner le meilleur d'eux-mêmes pour des résultats rassurants. *«Travailler toujours davantage mais en demeurant dans l'esprit du combat légitime mené au 19e siècle, avec détermination, par les géniteurs héroïques des acquis du 1er mai que nous magnifions aujourd'hui»* a-t-il précisé.

Firmin Ayessa (à d.)

Pascal AZAD DOKO

Editorial

Fête?

Il n'y a pas circonstances comme celles que nous vivons où les deux mots qui s'associent généralement le 1er mai, «Fête» et «Travail», ne sont les plus mal indiqués. Dans notre contexte de crise avancée, ils sonnent ou creux, ou faux. Le 1er mai n'a pas marqué une fête cette année, et surtout pas une fête du travail. Non que les libations qui entourent généralement cette date chez nous n'aient pas eu lieu, ou que les troquets n'aient pas débité à flots les boissons alcooliques! Non que ceux qui l'ont voulu à tout prix n'aient pas pris les moyens d'honorer une tradition!

Non: le coeur n'y a pas été, tout simplement. Car, célébrer le moment peut se comprendre, mais dès que le regard se tourne vers le futur, la joie se mue vite en grimace d'angoisse. Quelles perspectives pour notre pays, sa jeunesse, ses travailleurs? Et pour quelles raisons, quelles responsabilités non prises des générations de travailleurs ou de prétendants au travail en sont-elles réduites à ne pas même oser le part du rêve de l'avenir?

Nous ne cessons de le répéter: tant qu'à l'heure de l'opulence, le souci premier était d'abord de jouir de l'instant et de sacrifier le futur, on a vite fait de se rendre compte que ce futur, c'est maintenant. C'est aujourd'hui! Et les caisses sont désespérément vides, malgré des perspectives supposées heureuses dans l'extraction de notre ressource-fétiche, le pétrole! Les puits n'ont pas tari subitement, au contraire! Les prix du baril ne se sont pas effondrés plus dramatiquement sur les marchés. C'est la masse d'argent que nous en tirons qui a diminué, sous le coup des mille et une sollicitations à honorer. De la dette.

Nous avons fondé tous nos espoirs sur le pétrole. C'est lui qui était censé assurer le payement des pensions de nos travailleurs en retraite; garantir l'embauche des jeunes appelés à les remplacer aux postes de travail qu'ils ont laissés. Force est de voir aujourd'hui que le tableau de toute beauté sur lequel nos différents plans de développement nous faisaient rêver n'ont pas eu lieu. Et n'auront peut-être jamais lieu dans les contours féériques tracées jadis. Il nous faut donc inventer une nouvelle forme de rêve pour faire que le 1er Mai soit effectivement une fête du travail que l'on aura en garantie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

La Semaine Africaine

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/MPSIR/2019/UGP PADEC

RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN COMMUNICATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN STATISTIQUE (PSTAT)

I- CONTEXTE:
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités Statistiques», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un(e) Spécialiste en Communication du Projet de Renforcement des Capacités en Statistique (PSTAT)».

II- TACHES ET RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en communication sera chargé entre autres de:
- Elaborer et assurer la mise en œuvre d'un programme de transfert de compétence en communication au personnel que lui indiquera l'INS;
- Concevoir un plan de communication performant pour faire connaître le projet et ses réalisations ainsi que les diverses publications statistiques au niveau national et sur site WEB;
- Organiser et gérer la mise en œuvre du plan de communication du projet à travers les médias appropriés et à l'aide d'outils spécifiques (campagnes d'informations, site web, journées portes ouvertes, etc.);
- Participer à l'organisation des ateliers, des réunions et des campagnes de sensibilisation organisés dans le cadre de la production et de la diffusion des données statistiques;
- Appuyer la capitalisation et la diffusion des acquis du projet;
- Gérer, classer et diffuser l'information concernant les progrès, les difficultés et les impacts du Projet;
- Assurer le suivi des activités confiées aux firmes ou aux consultants intervenant dans le domaine de la communication notamment ceux en charge de:
- La réalisation des supports de sensibilisation aux concours statistiques;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diffusion de l'information et d'accès aux données;
- Appuyer la section suivi-évaluation dans la préparation des rapports du projet en ce qui concerne la communication.

III- QUALIFICATIONS REQUISES:
Le (la) candidat (e) doit:
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +5 au minimum) en sciences de l'information, en techniques de communication, ou autres disciplines apparentées;
- Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en communication au sein d'un organisme public ou privé en tant que chargé de communication ou de relation publique;
- Justifier d'une parfaite connaissance de la langue française;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale;
- Maitriser les logiciels de traitement des textes;
- Une bonne connaissance de la langue anglaise constitue un atout.

IV- METHODE DE SELECTION:
Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES:
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 Mai 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste de Spécialiste en communication du PSTAT».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /
Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/
06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 30 Avril 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/MPSIR/2019/UGP PADEC

RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES DU PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN STATISTIQUE (PSTAT)

I- CONTEXTE:
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités Statistiques», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement du Spécialiste en Passation de marchés du Projet de Renforcement des Capacités en Statistique (PSTAT)».

II- TACHES ET RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Passation de marchés sera:
- responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant : (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés;
- chargé de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante;
- responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures de l'Unité d'Exécution du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet;
- responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit:
- faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'unité de coordination du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant, et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux;
- assurer le contrôle de qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non objection de l'IDA et assurer leur transmission/vente selon le cas;
- procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons;
- veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours;
- participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle de qualité des rapports d'ouverture des offres et propositions reçues, préparés par les unités techniques;
- assurer le contrôle de qualité des rapports d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions;
- être l'interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives à la passation des marchés, notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non objections du bailleur de fonds, etc.

III- QUALIFICATIONS REQUISES:
Le candidat à ce poste devra avoir:
- un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en Ingénierie, Administration, Droit, économie, Gestion ou équivalent d'une université reconnue;
- une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement dont la Banque africaine de développement et la Banque mondiale;
- une expérience professionnelle: 07 ans minimum en passation de marchés dont 5 ans au moins en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés ou cofinancés par la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement;
- une connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- une expérience générale confirmée en par un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC)
- une bonne connaissance de la langue française;
- bonne aptitude à la communication et au travail en équipe;
- maitrise pratique de STEP;
- une formation additionnelle en passation de marché suivant les procédures des partenaires multilatéraux et bilatéraux est souhaitée.

IV- METHODE DE SELECTION:

Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES:
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Mai 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste de Spécialiste en Passation de marchés du PSTAT».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 30 Avril 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

Sécurité aérienne

L'ASECNA et l'Armée de l'air s'engagent pour un trafic aérien sûr

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) et l'Armée de l'air congolaise ont procédé le vendredi 26 avril 2019 au siège de la représentation de l'ASECNA à Brazzaville, à la conclusion d'un protocole d'accord, en vue de sécuriser le trafic aérien tant civil que militaire en République du Congo. L'accord était paraphé par Joachim Tchissambou M'boundou, représentant de l'ASECNA, et le général de brigade Jean Baptiste Philippe Tchicaya, chef d'Etat-major de l'armée de l'air, en présence des représentants du ministère des Transports.

Après la signature de l'accord

Par cet accord, le Congo devient le deuxième pays sur les dix-huit que compte l'ASECNA, à disposer d'un tel protocole. *«Les deux secteurs de l'aviation sont essentiels pour la stabilité et l'économie de la République du Congo. Les aéronefs tant civils que militaires opèrent non seulement simultanément dans le même espace aérien, mais aussi fréquentent sinon font usage des mêmes plateformes. D'où la nécessité d'œuvrer ensemble, pour la quiétude de toutes les parties prenantes. Autrement, la coexistence non coordonnée des deux secteurs de l'aviation pourrait engendrer de sérieuses difficultés dans la gestion du trafic aérien civil et même susceptible de mettre en danger ou en péril la vie des usagers»,* a expliqué Joachim Tchissambou M'boundou.

Pour preuve, le 22 février 2018, dans un pays membre de l'ASECNA, un accident a pu être évité de justesse. Un avion militaire qui venait de prendre son envol d'une base militaire a failli entrer en collision avec un autre vol. *«L'analyse de cet incident nous a révélé le manque de coordination entre l'armée de l'air et le fournisseur de services de la navigation»,* a poursuivi Joachim Tchissambou M'boundou.

La conclusion de cet accord permettra d'orienter les actions de sécurité de la navigation aérienne des aéronefs civils qui est une exigence de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dans le cadre de la mise en œuvre de la coordination entre les organes militaires et les organes ATS.

Le chef d'Etat-major de l'armée de l'air du Congo a pensé qu'en signant ce protocole, *«les deux institutions entendent mettre en exergue l'obligation d'une exploitation sûre et sécurisée de notre espace aérien, en rapport avec les nouvelles technologies»,* a dit Jean Baptiste Philippe Tchicaya.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Université Marien Ngouabi

Des journées doctorales philosophiques

La formation doctorale de philosophie de l'Université Marien Ngouabi (UMNG) a organisé, du 15 au 20 avril 2019, ses premières journées de philosophie sur le thème: *«Logique et argumentation autour du discours philosophique»*. Elles sont le fruit du partenariat entre les formations doctorales de l'UMNG et de l'Université de Lubumbashi (République démocratique du Congo). C'est le Pr Dieudonné Tsokini, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), qui en a ouvert les travaux.

Le Pr Dieudonné Tsokini ouvrant les travaux

Cette activité, riche de son poids scientifique, procède de la volonté de la formation doctorale de remettre les docteurs, chercheurs et enseignants-chercheurs en situation pédagogique dans la forme académique qui sied le mieux à la tradition universitaire.

Dans son allocution, le doyen de la Flash, le Pr Dieudonné Tsokini, a salué l'initiative de la formation doctorale de l'UMNG d'organiser ces journées pour promouvoir la recherche à travers l'exercice de partage de connaissances. Pour lui, la coopération entre l'UMNG et celle de Lubumbashi est une impulsion remarquable de collaboration entre les universités du sud qui serait un bel exemple à exploiter.

Le représentant de l'Université de Lubumbashi, le Pr Emmanuel Banywesize Mukambilwa, a souhaité que les deux parties renforcent la mobilité enseignante et estudiantine pour un meilleur partage de connaissances scientifiques.

Présentant ces journées, le Pr Marcel Nguimbi voit en ces rencontres une occasion de poser les jalons permettant de relever le grand défi qui n'est autre que celui de la relève. *«Si nos maîtres ne s'y étaient pas investis avec abnégation ou étaient indifférents, ne pensant qu'à leur ego, on aurait plus qu'un professeur titulaire en activité et zéro maître de conférences. Il faut créer les conditions pour la relève»*, a-t-il expliqué.

A signaler que le département de philosophie de l'UMNG a été créé en 1976 par Joseph Kouka Campo. En 2000, le Pr Charles Zacharie Bowao a reçu la charge camesienne de co-lancer la formation doctorale, avec la double autorité scientifique des professeurs Souleymane Bachir Diagne et Sémou Pathé Gueye, tous deux de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal.

Commencée avec 7 doctorants, la formation doctorale de philosophie compte, à ce jour, une cinquantaine de thésards. En dix-neuf ans d'activité, cette formation a produit trente-cinq docteurs, dont trente-deux à la Flash et trois à la chaire UNESCO de l'Ecole normale supérieure.

KAUD

H.Olessongo-Koumou (Président de la Force montante congolaise Talangaï)

Partisan d'un congrès marqué «du sceau de l'unité et du progrès»

Le débat sur le congrès ordinaire ou extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT) dont la date n'est toujours pas fixée crée déjà des divisions au sein de cette formation politique qui constitue le socle de la majorité présidentielle. Face aux querelles intestines, Herman Olessongo-Koumou, président du comité Force Montante congolaise (FMC) Talangaï, a fait entendre sa voix. Pour lui, ce qui est important, c'est de voir *«les camarades travailler à l'unisson».*

Herman Olessongo-Koumou

Les responsables du parti devront en permanence serrer les rangs et travailler avec abnégation sous la direction du président du Comité central du parti», a-t-il indiqué.

Herman Olessongo-Koumou estime que le renouvellement de toute instance entraîne le dynamisme et favorise la découverte ou l'émergence d'une nouvelle élite politique. *«Il peut être la cause de la diversité d'opinions dans une organisation. Ce qui n'est pas interdit, mais ce qui est plus important, c'est de voir cette diversité conséquente en développant et en renforçant l'unité, l'unité idéologique et organisationnelle»* a-t-il relevé.

Dans cette perspective, le président du comité FMC Talangaï a précisé que la tenue de ce congrès tant attendu sera la preuve de la maturité grandissante d'un parti politique toujours en effervescence depuis les décennies. *«Le PCT, à l'instar du parti communiste chinois (PCC), est un instrument qui incarne les valeurs républicaines et uni la société congolaise pour le grand combat de la préservation des valeurs démocratiques, du travail et de la paix»*, a-t-il dit.

Pour lui, le PCT est le parti autour duquel s'unissent plusieurs couches et classes sociales. *«Ce parti devrait profiter, à l'issue de son prochain congrès, de sceller le sceau du progrès: éducation, formation, lutte contre les antivaleurs, vulgarisation des textes du parti, les cartes d'adhésion»,* a-t-il suggéré.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Majorité présidentielle: Pierre Ngolo prévient contre la perte du pouvoir

Au cours d'une rencontre, le 24 avril dernier au siège communal du PCT, entre la coordination de la majorité présidentielle et les parlementaires de cette plateforme, leur président par intérim, Pierre Ngolo, a prévenu contre tout risque d'abus de la confiance du peuple, vu que certains brillent par des comportements qui affaiblissent leur propre camp: *«Nous savons ce que c'est que perdre le pouvoir. Le reconquérir, ce n'est pas donné»*. Comme on peut le constater, ces propos du secrétaire général du PCT visent ceux qui seraient à l'origine de l'existence des contradictions au sein de la Majorité. Mettant en garde tout le monde, l'orateur a déclaré, par ailleurs: *«Nous ne devons pas penser que le mutisme de l'opposition est une démission ou une faiblesse. Seule une majorité unie, disciplinée, empêchera aux Congolais de perdre espoir et de s'orienter vers des choix hasardeux»*

Accusés de sorciers et sauvagement assassinés à Dongou

Trois personnes, dont un militaire retraité, ont été sauvagement assassinées dernièrement par les jeunes gens d'Ikpangbala, un village du district de Dongou, dans le département de la Likouala. Ils étaient accusés d'être à l'origine de la disparition «mystique» dans une forêt, selon eux, de quatre personnes qui s'y étaient rendues pour chercher on ne sait quoi. Les recherches n'ayant rien donné, les infortunés ont été massacrés sans preuves. Y aura-t-il un procès équitable destiné à servir de leçon aux jeunes gens qui se font justice, en accusant les gens d'un certain âge de sorcellerie?

Un corps flottant sur le fleuve Congo

Il y a quelques jours, des riverains ont découvert un corps flottant sur le fleuve Congo. Ce corps est celui d'un homme dont on dit qu'il avait été agressé par des bandits qui se sont emparés, ensuite, de son butin. Il paraît que l'infortuné traversait régulièrement le fleuve Congo pour Kinshasa où il exerçait un trafic illicite de marchandises. Son corps a été récupéré et déposé dans une morgue.

Massacre d'arbres à la tronçonneuse à Brazzaville

Brazzaville ''la verte'', comme on l'appelle affectueusement, risque de devenir Brazzaville ''la grise''. La ville perd ses avenues et ses rues arborisées. Si certains arbres, le long des grandes artères, finissent par mourir faute d'entretien, d'autres sont anarchiquement coupés sans raison apparente. Il y a quelques jours, par exemple, sur la rue des Ecoles, en face de l'ambassade du Tchad, sept arbres ont été abattus et le reboisement n'est point effectué. Et pourtant, outre l'ombre, les arbres participent à l'esthétique, au bien-être et à l'agrément des habitants.

Des agents sommés de rembourser l'argent disparu de leurs caisses

L'Université Marien Ngouabi a été victime récemment d'un cambriolage. 40,5 millions de francs CFA avaient disparu de ses caisses. De lourds soupçons pesaient sur trois caissières et le chef de service des fonds et valeurs de l'Agence comptable. Ces agents ont été traduits en conseil de discipline. Leur responsabilité étant établie, ils sont sommés de rembourser cette somme alors qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité. Beaucoup n'en croiraient pas, évidemment, leurs oreilles.

Un premier mai dans la grisaille

Beaucoup de travailleurs congolais, pas seulement ceux de la Fonction publique, ont vu passer leur fête, celle du 1er mai, dans l'indifférence. Ils attendent fébrilement le paiement du salaire du mois d'avril. Cela a fini par briser les rêves même les plus optimistes. Dans ce contexte, comment pouvaient-ils fêter le 1er mai avec éclat? Les fonctionnaires espèrent que dès cette semaine, ils retrouveront le sourire.

STPU: les bus circulent, mais Gilbert Ondongo est toujours sur le fil du rasoir!

Les bus de la STPU ont repris à circuler depuis le jeudi 2 mai, bien que timidement. On les attendait depuis longtemps. Parce qu'on espérait qu'ils viendraient mettre fin aux tracasseries que rencontrent les Brazzavillois dans leurs déplacements urbains. La décision du ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public de remettre en circulation les bus ''Mal à l'aise'' a été bien appréciée du public, puisqu'il a tenu sa promesse. Seulement, il est attendu sur un terrain bien difficile: faire face aux revendications des travailleurs. Or ceux-ci exigent le paiement de 20 mois de salaire et étaient obligés de faire, il n'y a pas longtemps, un sit-in et un concert de casseroles.

Ouverture de la saison de chasse sportive 2019 au Congo

Impliquer la jeunesse et la femme à l'utilisation durable et légale de la faune sauvage

Le ministère de l'Economie forestière a autorisé, cette année 2019, pour la 47e fois, l'ouverture de la saison de chasse sportive au Congo, qui se déroule du 1er mai au 1er novembre de chaque année. A la veille de l'ouverture de cette activité, l'administration forestière a libéré un message invitant les chasseurs et les autres usagers de la faune au respect des dispositions réglementaires en vigueur. Ce message a été rendu public mardi 30 avril 2019 à Brazzaville par Dieudonné Sita, directeur des Forêts, assurant l'intérim du directeur général de l'Economie forestière. La saison de chasse sportive 2019 a été ouverte sur le thème *«Impliquons la jeunesse et la femme congolaise à l'utilisation durable et légale de la faune sauvage en vue de garantir une sécurité alimentaire et nutritionnelle pérenne des populations urbaines et rurales de notre pays»*.

C'est l'arrêté n° 3772 du 12 août 1972 qui fixe les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse sportive au Congo. Pendant les six mois, la chasse n'est autorisée qu'aux seuls personnes détentrices d'un titre ou permis de chasse dûment délivré par l'administration forestière. Ce document détermine le statut des animaux à prélever, le quota d'abattage et les périmètres de chasse. *«Nonobstant l'urgence et la nécessité de mettre en place des dispositifs permettant d'utiliser durablement cette ressource, il est plus qu'impérieux de disposer une approche qui doit avoir pour fil conducteur, l'implication effective des populations riveraines en générale, les jeunes et les femmes en particulier, en faisant d'elles des acteurs à part entière de la dynamique de gestion durable de la faune sauvage»*, souligne le message. Et d'ajouter: *«A ce jour, la conservation aux relents répressifs n'a plus droit de cité. Le bon sens recommande, dans un élan de durabilité, d'associer les populations à ces actions salutaires pour l'humanité, en prenant en compte leurs desiderata, notamment en leur proposant des alternatives aux différentes mesures d'interdiction préconisées. Il s'agit, par exemple, de les encourager et les appuyer à développer des activités génératrices de revenus basées sur leurs pratiques. On a cité, entre autres, l'apiculture, l'élevage des animaux sauvages, l'aquaculture. Au regard, de la menace d'extinction qui pèse sur les espèces de faune telles que l'éléphant, le lion, le léopard, le gorille, le chimpanzé dans le Bassin du Congo, elle est particulièrement préoccupante pour l'humanité entière. Les causes de cette menace sont, en grande partie, d'origine anthropique et pour les besoins de commerce international qui exclut les intérêts des communautés locales et des populations autochtones. En conséquence, la perte de la faune sauvage risquerait de mettre en péril l'autosubsistance de ces communautés qui dépendent fortement de cette ressource depuis des millénaires»*.

Dieudonné Sita

L'éléphant, une espèce protégée

«L'un des défis majeurs du Gouvernement est de concilier la satisfaction des besoins alimentaires humaines croissantes, la conservation d'un patrimoine biologique exceptionnel et la conservation des écosystèmes terrestres et adéquates et de leurs services, en prenant effectivement en compte les règles de bonne gouvernance et de respect des droits des communautés. Le Congo est signataire de plusieurs conventions et actes sur la gestion durable de la biodiversité, dont le dernier acte est celui de la signature, au mois de mars dernier, à Brazzaville, de l'accord de projet et du protocole d'accord relatifs à la gestion durable de la faune sauvage, entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO)», a affirmé Dieudonné Sita.

A noter qu'une grande réunion sur la biodiversité regroupant les experts de 130 pays se tient du 29 avril au 4 mai 2019 à Paris, en France, sous l'égide des Nations Unies. Cette rencontre qui permet d'échanger sur les enjeux scientifiques relatifs à la biodiversité a fait un constat alarmant: le patrimoine environnemental mondial est en train d'être altéré sans précédent, au regard du sombre inventaire de la nature vitale pour l'humanité.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Communautés vulnérables

Renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques

Le Congo est confronté à une dégradation soutenue de ses ressources naturelles et de son environnement due aux pressions anthropiques de la surexploitation des produits forestiers et miniers, à l'augmentation des jachères suite à la perte de fertilité des sols, au défrichement excessif à des fins agricoles et aux feux de brousse répétés. Les populations agricoles doivent déjà s'adapter à des régimes pluviométriques incertains, car le calendrier des deux saisons des pluies annuelles et deux saisons sèches change. C'est ce que souligne le Programme alimentaire mondiale (PAM), en mettant en place le Projet de renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le bassin du fleuve congo.

Les populations agricoles doivent déjà s'adapter à des régimes pluviométriques incertains

Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais de mesures d'adaptation aux changements climatiques, avec un accent particulier sur les populations autochtones et les petits exploitants agricoles (dont 70% sont des femmes). Les actions du projet contribueront à réduire les vulnérabilités climatiques et à renforcer les capacités d'adaptation des communautés et des écosystèmes dont elles dépendent, en favorisant la sécurité alimentaire, la nutrition et l'égalité des sexes.

Le Projet de renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le bassin du fleuve Congo a une couverture nationale pour la plupart des activités des composantes 1 et 2, notamment en ce qui concerne la définition des politiques, le renforcement des capacités institutionnelles et le renforcement des services climatiques nationaux.

Pour la composante 3, les zones ciblées sont les départements de la Likouala, la Sangha et la Bouenza. Plus spécifiquement, 135 villages seront ciblés par le projet, représentant environ 60.000 personnes. Ces zones sont exposées à un risque climatique élevé et ont un statut socio-économique médiocre. Ce qui dénote d'une vulnérabilité chronique.

Les risques posés par le changement climatique peuvent ralentir la courbe de développement du pays, car le changement climatique constitue une menace pour la société, l'économie et l'environnement congolais, avec des conséquences extrêmes pour les groupes sociaux les plus vulnérables. Une grande partie de l'économie du Congo est très sensible au climat, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de l'eau.

Il y a peu de protection contre les catastrophes naturelles, les tempêtes et les inondations, et la capacité d'adaptation des populations est limitée. Les phénomènes météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de mer, l'élévation de la température moyenne et les précipitations imprévisibles, fortes ou insuffisantes, ont des effets considérables sur les moyens d'existence des populations.

Les tendances climatiques historiques pour le Congo (1951-1999) montrent une augmentation moyenne des températures (+0,6°C) et une diminution des précipitations annuelles moyennes.

Selon les projections climatiques, vers la fin du 21e siècle, il est probable que le réchauffement au Congo soit de l'ordre de +1,5°C pour les scénarios optimistes et de +3,5-6°C pour les scénarios pessimistes. Les précipitations annuelles totales ne montrent pas un grand changement. Cependant, on prévoit une augmentation de l'intensité des précipitations (jusqu'à environs +30%)ainsi que du ruissellement et des écoulements des rivières. De plus, le nombre des périodes sèches pendant la saison des pluies est susceptible d'augmenter.

La République du Congo a une grande vulnérabilité environnementale et socioéconomique face au changement climatique. Selon l'indice des pays ND-GAIN, le Congo est le 45e pays le plus vulnérable et le 19e pays le moins prêt à faire face aux changements climatiques. Il a, à la fois, un grand besoin d'investissement et d'innovations pour améliorer l'état de préparation et une grande urgence à agir.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Revue stratégique faim zéro

Améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Le Gouvernement du Congo, avec l'appui du Programme alimentaire mondiale (PAM), a mené la revue stratégique faim zéro dans le but de mesurer ses progrès et d'articuler les actions de suivi visant à éliminer la faim, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

Selon Jean Martin Bauer, représentant du PAM, cette analyse à l'échelle du pays de la situation alimentaire et nutritionnelle du Congo a mis en évidence à la fois les goulots d'étranglement et le potentiel inexploité d'atteindre l'objectif de lutte contre la faim, et informer sur les priorités quinquennales et la feuille de route pour la mise en œuvre de l'agenda 2030.

La première partie de la revue stratégique faim zéro vise à évaluer les quatre composantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo: la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité des aliments.

La deuxième partie vise à évaluer les forces et les faiblesses de différentes politiques, stratégies et programmes mis en œuvre par le Gouvernement du Congo pour promouvoir la sécurité alimentaire.

La lutte contre la faim et la malnutrition devra passer par des stratégies de prévention et de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Quatre piliers stratégiques et les actions hautement prioritaires correspondantes ont été identifiés pour orienter le Congo vers la lutte contre la faim: promouvoir l'agriculture durable, implanter un système de protection sociale intégré, promouvoir un régime alimentaire sain et diversifié, et de bonnes pratiques nutritionnelles, promouvoir un partenaire efficace.

«Les personnes sont considérées en sécurité alimentaire lorsqu'elles ont la disponibilité et un accès adéquat à tout moment à des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante pour mener une vie saine et active. Au Congo, 14,2% des ménages sont en insécurité alimentaire, les pourcentages étant plus élevés dans les zones rurales et les ménages dirigés par des femmes», a indiqué le représentant du PAM.

Une plantation de légumes

Les principales conclusions de la revue stratégique relèvent que malgré le potentiel agricole du Congo, la consommation alimentaire nationale dépend des importations internationales; une faible tradition agricole, associée à une faible capacité de production et de mécanisation remet en cause l'utilisation de la production alimentaire au Congo; les taux élevés de malnutrition sont enracinés dans l'éducation et la sensibilisation des ménages, ainsi que dans la faible capacité nationale à lutter contre la malnutrition; remédier à la faible efficacité des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en améliorant la coordination et les efforts de mobilisations des ressources.

A. N'K.-K.

Qui me répondra?

Comment le Congo peut développer des initiatives afin d'améliorer les conditions de vie des populations autochtones et locales ?

Serge Ngoma (Diata, Brazzaville)

Elections législatives au Bénin

Publication des résultats partiels sous tension

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a proclamé mardi 30 avril 2019 en soirée les premières tendances des élections législatives, marquées par une forte abstention. Convoquée à 16h au siège de la Commission, la presse a dû attendre minuit, avant de voir Emmanuel Tiando, son président, annoncer les résultats partiels de ce vote organisé dimanche dernier. L'appel au boycott de l'opposition ayant été suivi, la participation à ces législatives était très faible: 22,99%.

L'ancien président béninois Thomas Boni Yayi

A comparer aux législatives de 2015, où la participation s'était élevée à 66%, *«il est à noter que dans 39 arrondissements, le vote n'a pu se tenir en raison d'un certain nombre d'incidents»,* a précisé le président de la Commission électorale. Dans une très brève intervention, Emmanuel Tiando n'a pas publié les tendances circonscription par circonscription. Ainsi, on ignore les taux de participation des grandes villes comme Cotonou, Porto Novo ou Parakou. Côté résultats, sur 86% de bulletins dépouillés, l'Union progressiste arrive en tête avec au moins 47 sièges devant le Bloc républicain qui obtiendrait à peu près 36 sièges. Ces deux partis sont proches de la majorité présidentielle, donc du chef de l'Etat Patrice Talon, les partis d'opposition n'ayant pas été autorisés à se présenter au scrutin.

C'est une première dans ce pays d'Afrique de l'Ouest réputé démocratique. Emmanuel Tiando a évoqué une élection spéciale, arguant que *«l'histoire de toute nation est souvent jalonnée d'obstacles dont elle tire les leçons pour avancer sur le long chemin de sa construction et de son épanouissement».* Prochainement, ce sera au tour de la Cour constitutionnelle de proclamer les résultats provisoires d'abord, définitifs ensuite, après examen des litiges éventuels.

Au lendemain de la journée de vote, les ex-présidents du Bénin Boni Yayi et Nicéphore Soglo avaient lancé un ultimatum au chef de l'Etat, lui demandant d'arrêter le processus électoral. En réponse, ce sont trois anciens présidents de l'Assemblée nationale qui ont pris la parole mardi devant la presse dans un grand hôtel de Cotonou. Il s'agit notamment de Mathurin Nago, Idji Kolawolé et Bruno Amoussou, qui ont estimé qu'*«avec des appels de ce genre, les risques d'aventure sont grands»*. Tous appartiennent à la majorité, et ont demandé aux anciens chefs d'Etat de rester dans leur rôle de rassembleurs et *«de pacification de la situation, pour que des solutions soient trouvées»*.

Mercredi en soirée, après la demande de l'opposition d'arrêter le processus électoral, les forces de police ont été déployées autour de la résidence de l'ancien président Thomas Boni Yayi, au quartier Cadjehoun, à Cotonou. La population a fait barrage en allumant des feux de pneus et en jetant des pierres sur la police qui a répondu par des tirs de gaz lacrymogène. Les versions divergent entre opposition et forces de sécurité sur les raisons de ce déploiement.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Changement climatique

Un phénomène qui inquiète la population mondiale

L'humanité est aujourd'hui confrontée à plusieurs problématiques dont celle du changement climatique qui se présente comme un danger menaçant les sociétés. Plusieurs pays de la planète plus particulièrement ceux d'Asie et d'Afrique font face à ce phénomène qui n'épargne aucun Etat de cette souffrance due à l'élévation de température, voire de la chaleur à haut degré.

L'activisme de l'homme est l'une des causes du dérèglement climatique

Face au bouleversement climatique, la population mondiale subit les effets causés par celui-ci, qui, ne cesse de prendre de l'ampleur chaque jour. Parmi ces effets: le réchauffement climatique que l'homme a lui-même engendré par son activisme, à travers de nombreuses destructions de la création. Ce qui devient un obstacle à la protection de la nature et ne contribue pas à un développement harmonieux.

Dans beaucoup de pays du monde, les conséquences du changement climatique sont notamment, la rareté ou l'absence d'une bonne aération, l'oxygène est menacé mais aussi la façon de faire et d'agir des populations. Le déboisement autour des habitations et dans les forêts contribue également au réchauffement climatique, qui contraint les populations à vivre sous des chaleurs intenses.

Constat fait, actuellement dans presque chaque capitale d'Afrique, il y a moins d'arbres plantés dans les parcelles pour donner une bonne climatisation naturelle. A chaque fois, les arbres sont coupés pour des raisons liées aux entreprises qui en usent notamment pour la fabrication de papier, charbon, meubles en bois et la vente de bois aux autres pays. *«Les forêts sont presque vidées à cause de la déforestation et cela provoque un danger dans la survie de tout être vivant. Nous ressentons la chaleur intense et avec les mauvaises conditions qu'on rencontre, dans les transports en commun, nous sommes exposés aux différentes maladies transmises par les sueurs que nous sécrétons», a déclaré un habitant de* Brazzaville, au Congo.

La population mondiale est exposée à de réels dangers. Ces derniers temps, le soleil domine presque la pluie. La rareté des pluies dans certains pays du globe fait défaut dans le domaine surtout de l'agriculture pour faire croître les cultures. Outre les plantes, le soleil, à travers ses rayons apparaît nocif à la santé et notamment, abîme la peau humaine.

S'agissant des saisons, il n'est pas rare de voir que la tombée des pluies ne respecte plus la fréquence habituelle. Les précipitations non seulement ne sont plus abondantes, elles ne facilitent plus les récoltes et contribuent de plus en plus à la baisse économique des sols. Ce phénomène revêt une grande influence dans tout l'univers, à tel point qu'il préoccupe les dirigeants du monde, qui de nos jours multiplient les rencontres concernant la dynamique du climat et les stratégies à adopter pour les Etats.

Cette année au Kenya, le président français Emmanuel Macron, a parlé du climat dans le but d'améliorer et de prendre des procédures pour lutter contre l'instabilité dans le domaine climatique. En Afrique, le réchauffement climatique a engendré la sécheresse surtout dans les pays du Sahel tels que le Niger et le Tchad, et en Afrique australe: Botswana et Mozambique.

Bry NZILOVA
(Stagiaire)

Journée mondiale de la liberté de la presse

Pour un journalisme sans désinformation!

Le monde célèbre ce vendredi 3 mai la Journée internationale de la liberté de la presse. Cette année, l'événement est marqué comme toujours par des activités s'articulant autour du thème proposé par les Nations unies: «Médias pour la démocratie: le journalisme et les élections en période de désinformation». En Afrique, l'occasion serait propice d'évaluer les avancées sinon les stratégies susceptibles de parvenir à une presse véritablement démocratique et indépendante, jouant pleinement son rôle de 4e pouvoir.

L'indépendance des médias, gage d'une véritable démocratie

La principale manifestation marquant la 26e Journée mondiale de la liberté de la presse cette année est celle organisée conjointement par l'UNESCO, le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Ethiopie et la Commission de l'Union africaine. Elle se tient à Addis-Abeba, du 1er au 3 mai 2019, au siège de l'organisation panafricaine et aborde les défis actuels auxquels les médias sont confrontés lors des élections, ainsi que leur potentiel pour soutenir les processus de paix et de réconciliation.

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies à la suite d'une recommandation adoptée en 1991 à la Conférence générale de l'UNESCO, la Journée mondiale de la liberté de la presse se célèbre depuis 1993 le 3 mai de chaque année. Elle a été inspirée par la Déclaration de Windhoek, en Namibie, lors d'un séminaire de l'UNESCO tenu dans ce pays d'Afrique australe. La déclaration promeut une presse indépendante et pluraliste en Afrique en réaction à des années de violence politique et d'autoritarisme sur le continent.

Tous les ans, cette Journée permet de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui perdent la vie dans l'exercice de leur profession. Elle permet également d'informer les citoyens sur les atteintes portées à la liberté de la presse, de sensibiliser à l'importance de la liberté de la presse et rappeler aux gouvernements leur obligation de respecter et faire respecter le droit de liberté d'expression.

C'est à la fois un moment d'action à travers la mise en place d'initiatives visant à la défense de la liberté de la presse, d'évaluation de l'état de la liberté de la presse dans le monde, d'alerte du public et de sensibilisation, de stimulation du débat parmi les professionnels des médias mais aussi de commémoration en mémoire des journalistes tués. Car, dans des dizaines de pays à travers le monde, des publications sont censurées, condamnées, suspendues ou tout simplement n'ont plus le droit de paraître, alors que des journalistes, des rédacteurs en chef et éditeurs sont harcelés, attaqués, détenus ou même tués.

C'est aussi et davantage un moment indiqué pour s'approprier la notion justice et médias, que l'avocat pénaliste français Me Eric Dupond-Moretti considère comme une relation ambiguë. D'après lui, *«certains journalistes s'affranchissent d'un certain nombre de règles déontologiques»*. Il estime toutefois que *«les réseaux sociaux ont fait beaucoup de mal à la presse traditionnelle (...)»* et «sont des consommateurs qui les nourrissent, en quelque sorte». Véritable challenge pour l'Afrique, à l'ère du numérique surtout!

Aristide Ghislain NGOUMA

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DUCONGO

SOCIETE MEH-ESSE CORPORATE
En abrégé «M.E.C»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 88, rue Haoussa, Arrondissement III Poto-Poto
RCCM N° CG-BZV-01-2019-B12-00024

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un Acte reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 01/02/2019, enregistré à la recette des domaines et timbres de Talangai, à Brazzaville, le 04/02/2019, sous le Folio 0237/07 n° 29, il a été constitué une Société Commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE MEH-ESSE CORPORATE, en abrégé «M.E.C.»;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ;

Objet social: La Société a pour objet, au Congo et à l'étranger: - Hygiène, Sécurité et Environnement – Bureau d'Etudes, Gestion des Projets et Conseil auprès des Entreprises - Prestation des Services (Ateliers et Autres) - Tourisme, Loisirs et Evènementiel - Hôtellerie et Restauration - Mode et Habillement - Agriculture, Vitivinicultures et Activités Agroalimentaires - Fabrication et Commercialisation des Jus de Fruits et Légumes - Epicerie - Immobilier et Activités Connexes - Cosmétique (Fabrication et/ou Commercialisation) -
Représentation des Marques et Activités liées à la Propriété Intellectuelle - Distribution - Education, Enseignement et Formations - Brasserie et Activités Brassicoles - Santé Médicale - Social et Services à la Personne - Import & Export.
Et, généralement, toutes opérations commerciales, mobilières au immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à taus autres objets similaires ou connexes.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Siège social: Brazzaville, 88, rue Haoussa, Arrondissement III Poto-Poto ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales égales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux deux (02) Associées, à savoir:
LIPIKA LOTINI Sandrelle Darya et LIPIKA BAKOSSIKA Claude Perpetue ;

Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, la Société est gérée conjointement par Madame LIPIKA LOTINI Sandrelle Darya, de nationalité Congolaise, et Madame LIPIKA BAKOSSIKA Claude Perpetue, de nationalité Congolaise, toutes deux domiciliées à Brazzaville, 438, rue Mandzomo, Quartier Plateau des 15 Ans, Arrondissement IV Moungali, nommées pour une durée de cinq (05) années ;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13/02/2019 ;

Immatriculation: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG BZV-01-2019-B12-00024, en date à Brazzaville du 13/02/2019.

Pour insertion,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
Notaire.

Réflexion

De la morale médicale à la prière de la Guérison du Corps et de l'âme

De nos jours, une certaine idéologie spirituelle doloriste véhicule un dogme non-éprouvé sur la prière de guérison de l'âme et du corps, oubliant et négligeant l'aspect médical, sa spiritualité et son coté Route de Dieu. Ainsi, il n'est pas surprenant d'entendre de la part de certains chrétiens des paroles de cet acabit: pourquoi aller à l'hôpital? Dieu est là ou encore pourquoi prendre des médicaments? Quel est le rôle du médecin alors que Jésus-Christ est le premier des médecins?

Par Abbé Jacques Nganga Nitoumossi

Dans nos mouvements d'apostolat et de spiritualité, cette doctrine prend une ampleur incommensurable. Des groupes de prière conformes et non-conformes, sans jugement bien sûr se saisissent de cet aspect et en font un thème de prédilection.
Ici, à travers ces lignes, une élucidation biblico pastorale sera portée afin d'aider les chrétiens sur la morale médicale et les prières de guérison d'Eglise.

1. La morale médicale et son aspect route de Dieu

Que nous dit le livre de Siracide?
Siracide 38, 1-15: «Honore le médecin pour ses services, car lui aussi le Seigneur l'a créé». C'est du Très-Haut en effet que vient la guérison et du Roi le médecin reçoit des dons. La science du médecin lui fait relever la tête, devant les grands, il est admiré. Le Seigneur a créé des remèdes issus de la Terre, l'homme avisé ne les méprise pas. N'est-ce pas un bout de bois qui a adouci l'eau, pour faire connaître sa vertu? Il a donné aux hommes la science pour que ceux-ci le glorifient de ses merveilles. Par elles, il soigne et apaise la douleur; le pharmacien en fait de la mixture, de sorte que ses œuvres n'ont pas de fin, et la santé vient de lui sur la face de la terre... Mon fils, dans la maladie ne sois pas négligeant, mais prie le Seigneur et il te guérira. Ce texte est très remarquable car on y trouve des vérités fondamentales sur les liens entre la maladie, la prière et le corps médical. Nous avons le droit et l'obligation de prier pour guérir, de faire appel à la médecine en honorant et en louant ceux qui la pratiquent dans le respect et le dévouement et ces derniers ont le devoir moral de prier pour l'efficacité de leur travail.

Dieu guérit et nous rejoint par le canal des médicaments et du corps médical.

2. Quelles sont les attitudes cruciales à l'égard des liens existant entre la maladie, la prière et la médecine?

De prime à bord, on trouve des chrétiens qui pensent que la guérison d'une maladie physique relève du corps médical et non de la prière. En second plan, viennent des chrétiens peu nombreux qui ont l'air de croire que toute guérison peut s'obtenir par la prière et que l'idéal serait qu'au moins les chrétiens puissent se passer de toute aide médicale. Enfin, viennent des chrétiens qui considèrent que la guérison relève de la prière et de l'aide du corps médical.

3. Analyse lapidaire de ces trois cas

Pour le premier, étant donné que Jésus a demandé expressément à ses disciples de prier pour la guérison des malades (Lc 9, 10 et Mc 16, 18) ainsi que la foultitude des exemples que l'on trouve chez les premiers chrétiens dans les Actes des Apôtres, c'est vraiment surprenant que tant de chrétiens estiment que les guérisons physiques ne relèvent que de la médecine et dans notre monde scientifique, il n'y a pas de place pour la prière de guérison. Je suis personnellement effaré quand ce sont des prêtres mêmes des docteurs en théologie qui partagent cet avis. Cela va à l'encontre de la tradition de l'Eglise, comme si on ignorait ce fait indéniable que de nos jours des chrétiens sont guéris grâce à la prière.
La seconde attitude, celle des chrétiens qui refusent le recours du médecin, sous prétexte que la foi et la prière peuvent suffire, ce qui conduit la plupart du temps à des réelles tragédies et à des réponses scabreuses sans foi et sans raison.
La troisième attitude qui consiste à concilier la prière et la médecine selon que les circonstances l'exigent. La recherche juste et cardinale de l'équilibre entre la prière et la médecine, et ce, dans une plus large et étroite coopération, voilà l'une des tâches importantes dans notre vie chrétienne. Toute relation vraie avec Dieu exige sur le plan anthropologique une stabilité d'idées et une réflexion du «Moi» murie, capable de faire un choix discerné avec les deux pieds.
En définitive, la prière de guérison ne doit pas remplacer le secours médical crucial, car la médecine est une route privilégiée par Dieu. Il peut arriver que tout notre premier devoir consiste à envoyer une personne voir un médecin. Mais la plupart de ceux qui viennent nous demander une prière de guérison sont déjà allés voir un médecin ou un psychiatre. Ils viennent à nous car ces derniers ne peuvent pas les aider. Ils tournent alors vers Jésus, le Premier médecin. Il est cardinal pour nous les prêtres d'avoir de très bonnes relations avec le monde médical pour un bon discernement et une bonne lecture pastorale des personnes malades que nous accompagnons au risque de faire des erreurs d'appréciation.
Il est aujourd'hui louable de voir le Groupe Évangile et Santé, créé jadis par Mgr Barthélémy Batantu, de sacrée mémoire, continuer à évangéliser même si de nos jours la presse chrétienne n'en fait pas large écho dans les milieux médicaux en dépit de quelques difficultés çà et là.
Ici, il faut saluer les gestes de salut de l'Association congolaise Accompagner, malgré le manque de soutien de la part des autorités compétentes. Il faut une nouvelle évangélisation sur le lien qui existe entre la prière et la médecine, urgence signalée et de taille.

Abbé Jacques NGANGA NITOUMOSSI,
Curé Doyen

Paroisse Christ-Roi de Komono
(Diocèse de Nkayi)

L'abbé Pierre Mpandzou a célébré les Journées diocésaines de la jeunesse

La paroisse Christ-Roi de Komono a servi de cadre, du 12 au 14 avril 2019, pour la célébration annuelle des Journées diocésaines de la jeunesse du doyenné de la Lékoumou, sous les auspices de l'abbé Pierre Mpandzou, vicaire général de Nkayi, en lieu et place de l'évêque diocésain, Mgr Daniel Mizonzo pris par un calendrier chargé.

Le vicaire général a la messe de clôture et les jeunes tenant des rameaux

Au programme, il y avait la messe d'ouverture, les communications avec débats sur les sujets relatifs à la vie des jeunes tels le message du Pape François à la jeunesse, le Vih./Sida/Mst, jeunesse et réseaux sociaux, jeunesse espoir de demain et défis actuels, jeunesse et manifestations aux veillées mortuaires entre autres, puis des concerts de chants par des groupes d'enfants et de jeunes et les rencontres sportives.
Les communications avec débats ont été des moments forts pour les jeunes, à la fois victimes et acteurs des phénomènes qui alimentent leur quotidien. Ainsi le Pape François, dans son message, invite les jeunes à sortir des balcons d'observation pour prendre une part active aux défis actuels et participer à la construction de la société de demain dont ils sont héritiers.

Les jeunes brandissant des rameaux

La communication sur le Vih/Sida a révélé que les jeunes ont très peu de connaissance sur les méthodes de protection face à la pandémie et aux maladies sexuellement transmissibles. Il a été recommandé de mettre l'accent sur la sensibilisation des jeunes dans les milieux d'Eglise, l'école et la famille.
A propos des réseaux sociaux, l'orateur a attiré l'attention des jeunes sur l'utilisation abusive et incontrôlée de ce moyen de communication dont l'influence échappe au contrôle de l'Etat, des parents et des jeunes victimes des effets néfastes. L'orateur a eu les mots justes pour attirer l'attention des jeunes, appeler les parents à la responsabilité et souhaiter que la communication, comme moyen d'échange au quotidien, soit assainie pour la sérénité et le vivre ensemble tant souhaité.
Sur le thème de la jeunesse espoir de demain, l'orateur a invité les jeunes à l'imagination et à l'entreprenariat en groupements coopératifs pour faire face aux défis actuels qui condamnent au chômage et à la délinquance. Malgré la démission de certains parents, avec la prise de conscience et l'encadrement de certaines institutions, l'espoir est permis. L'orateur a stigmatisé l'attitude des jeunes qui frise l'intolérance et la dépravation des mœurs lors des moments de compassion et de solidarité. Il a clos son propos en invitant les jeunes à la prise de conscience et les parents au respect des valeurs anciennes qui faisaient une place de choix à la compassion et le soutien de la société aux familles endeuillées et au respect aux disparus.
Lors de la célébration eucharistique qui a clos l'événement, l'abbé Pierre Mpandzou, s'appuyant sur les Saintes écritures dans le livre du prophète Isaïe, faisant le lien avec les différents thèmes développés lors des communications, s'est adressé à la jeunesse rassemblée sur le modèle de Jésus Christ qui n'a pas renoncé à son engagement jusqu'au sacrifice suprême. En comparaison de la vie des jeunes d'aujourd'hui qui ont choisi les chemins détournés de la débauche, de la drogue, de la délinquance, de l'incivisme, le prêtre a rappelé que le chrétien n'a qu'un référentiel: Jésus. C'est lui qui, par amour, a sacrifié sa vie. *«Avec le Christ, vivons une vie d'espérance battons-nous pour vaincre les difficultés de la vie, car le Christ ne s'est pas arrêté malgré les persécutions, il est tombé 3 fois sans se lasser pour notre sauvetage. La petite expérience de prêtre que je vous partage, montre que la résignation et la renonciation ne sont pas de Christ. Détournons-nous des chemins de la délinquance et de toutes les antivaleurs, car le fidèle du Christ se révèle par les bonnes œuvres et la bonne conduite»*, a-t-il conclu.

Félix BOUKA
(Correspondant, Sibiti)

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Daniel Mizonzo a lancé la formation continue de l'UCAC

L'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) dont le siège est à Yaoundé au Cameroun, a ouvert une formation continue du soir à Pointe-Noire. Son lancement a eu lieu, le 16 avril 2019, sur l'esplanade du campus de l'institut Ucac-Icam, où de nombreuses autorités ecclésiastiques et académiques étaient présentes. Parmi lesquelles Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, le père Epiphane Kinhoun, vice-recteur de l'UCAC, Jean-Michel Viot, directeur général du Groupe Icam et le professeur Pierre Jonathan Bikanda, directeur de la formation continue à l'UCAC.

Les évêques accompagnés des responsables académiques de l'UCAC-ICAM

«Je prends acte du lancement de la formation continue de l'UCAC à Pointe-Noire.» C'est par ces mots que Mgr Daniel Mizonzo a procédé à l'installation du cours du soir de l'UCAC, en sa qualité de délégué du Conseil supérieur de cet établissement universitaire de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC).

Pour cette première rentrée académique, trois spécialités sont retenues. Il s'agit de la licence professionnelle en Qualité, santé, sécurité et environnement (QHSSE), d'un Master en ingénierie du management de la qualité environnement et sécurité dans les industries et services, et enfin d'un certificat en conception, négociation et pilotage des projets en Afrique.

«Ces formations s'adressent à des professionnels motivés et impliqués dans leur apprentissage, soucieux de réactualiser et/ou enrichir leurs connaissances et compétences, d'approfondir le champ de leurs savoirs et stimuler leur esprit critique…En définitive, pour nous, il s'agit de promouvoir une élite africaine qui sème pour le 22ème siècle, pour une Afrique qui s'aime. C'est-à-dire une Afrique qui gagne sa place de continent émergent et de géant économique de demain» a déclaré le Pr Bikanda, directeur de la formation continue.

En instituant ce cours de formation continue du soir à Pointe-Noire, l'UCAC fait asseoir son caractère véritablement sous régional. Le père Epiphane Kinhoun, vice-recteur de l'UCAC, l'a réaffirmé dans son allocution de circonstance. *«C'est une université ouverte à tous, dans le respect de son caractère propre, c'est-à-dire une institution de l'Eglise catholique, 'qui vise la formation intégrale de l'homme, capable d'œuvrer pour la renaissance sociale, politique, économique et morale, spirituelle aussi, dans un souci d'excellence académique et de la responsabilité éthique»* a souligné le prêtre jésuite, qui a remercié le directeur général du Groupe Icam, M. Jean-Michel Viot, pour ce cheminement heureux et surtout gagnant du couple UCAC-ICAM. Entendu que le Groupe ICAM a mis les installations de son campus de Pointe-Noire à la disposition de l'UCAC pour le démarrage de cette formation continue du soir. Une mission, une passion et des objectifs partagés a dit Jean Michel Viot, heureux d'avoir été associé à cette cérémonie.

On retiendra aussi que depuis sa création, la formation continue de l'UCAC s'est associée à des cabinets d'expertise, pour mettre en place des programmes de formations répondant aux problématiques des professionnels.

Le lancement de ce cours a bénéficié de la bénédiction de Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire. C'était une cérémonie modeste mais solennelle, merveilleusement organisée par Mme Yolande Moupala, directrice déléguée de l'UCAC-ICAM de Pointe-Noire, sous la supervision de Mathieu Gobin, directeur de l'UCAC-ICAM.

Jean BANZOUZI MALONGA

Présentation

La formation continue est un centre de formation professionnelle destiné à des professionnels de haut niveau, cadres, dirigeants d'entreprises, collaborateurs et salariés occupants des postes à responsabilité.

L'Etablissement, ouvert en septembre 2014, propose plusieurs types de formation, de durée et de déroulement différents afin de répondre de manière adaptée aux besoins et contraintes des professionnels participants.

Depuis sa création, la formation continue s'est associée à des cabinets d'expertise, des centres de formation et à un groupement patronal pour créer des programmes de formations clefs en main répondant aux problématiques des professionnels et ainsi leur apporter, consolider ou développer leurs connaissances et compétences dans leurs domaines d'activités.

Les formations s'adressent.

Les conventions signées avec les partenaires sont de plusieurs types. Il y a les pôles d'excellence pour lesquels la formation continue bâtit des formations sur mesure «clef en main», des conventions de domiciliation de formation qui consiste en la valorisation des acquis d'expérience par une formation certifiante dans des corps de métiers ciblés par les partenaires et l'UCAC et enfin des conventions de type tutelle académique pour les établissements qui ont des programmes de formation déjà constitués mais qui n'ont pas d'accréditation pour la délivrance des diplômes.

Tournée de l'aumônier diocésain de la Légion de Marie (diocèse de Gamboma)

Plusieurs Légionnaires, tous actifs, ont pu être rencontrés

L'aumônier de la Légion de Marie du diocèse de Gamboma a eu à visiter toutes les paroisses du diocèse, du mardi 19 février au mardi 5 mars 2019. Erigé le 22 février 2013, le diocèse de Gamboma compte onze paroisses et plusieurs communautés. Outre les chorales, le mouvement d'apostolat la Légion de Marie est le seul mouvement adulte présent dans toutes les paroisses.

L'aumônier diocésain entouré des légionnaires sur le perron de l'église Sainte Faustine de Makotimpoko

Elle compte 5 curiae (bureau dans une paroisse) et 6 praesidia (sous-groupement) tous rattachés au comitium Notre Dame des Victoires d'Owando. La mission de ces légionnaires s'inscrit dans le charisme de fondation qui a illuminé et guidé son fondateur Frank Duff, et aussi, de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, de vouloir étendre la Bonne Nouvelle du Christ sur les quatre coins du diocèse.

Lors de la messe d'ouverture de l'Année pastorale 2018-2019 à la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, Mgr Urbain Ngassongo avait rappelé aux curés et aumôniers diocésains l'urgence de la mission. Il avait fait sien les paroles de l'évangéliste Saint Marc: *«Allez proclamez l'Évangile à toute la création»* (Cf. Mc 16, 15) en disant allez proclamez l'Évangile du Christ à tous les villages et districts de notre département. C'est dans cet Esprit, que l'aumônerie de la Légion de Marie a organisé une tournée diocésaine.

Le but de cette tournée était de visiter, former et rappeler aux Légionnaires que le grand rassemblement annuel de la Légion de Marie appelé Acies se tiendra dans notre diocèse plus précisément à Djambala, du 16 au 19 mai 2019. D'où l'implication totale de toutes les paroisses, curia et praesidia est obligatoire.

Durant la tournée, pratiquement 147 Légionnaires, ont pu être rencontrés, tous actifs.

Dans les paroisses visitées, il a été constaté le manque de volonté des légionnaires à pratiquer régulièrement l'apostolat, les réunions et aussi les activités programmées par les équipes presbytérales. Il manque pratiquement dans toutes les paroisses les manuels en lingala, l'allocution légionnaire, le vexillum legionis, les statuts de la Vierge Marie, la Tessera, . . .

Des remerciements sincères à l'endroit de Mgr Urbain Ngassongo pour son attention paternelle à la Légion de Marie. Ces mêmes remerciements s'adressent au père Gabriel Bodiong, vicaire général de Gamboma, à l'abbé François-Xavier Tsingoma pour la collaboration à cette tournée diocésaine. Nous n'oublions pas les curés, administrateurs paroissiaux et tous les légionnaires qui, par leur hospitalité légendaire et leur apport multiforme, ont grandement contribué à la réussite de cette visite.

Abbé Gabin Hiver Giresse ALOUA
Aumônier diocésain de la Légion de Marie

Troisième Dimanche de Pâques-C-

«Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes»

Textes: Ac.5, 27b-32.40b-41; Ap. 5,11-14; Jn. 21,1-19

Au lendemain de Pâques, l'Evangile de Jean nous présente les débuts difficiles des Apôtres comme il en a été le cas pour l'Eglise et ce, jusqu'à ce jour. Ceci étant, la Parole de Dieu de ce dimanche, dépeint les toutes premières épreuves et persécutions de l'Eglise primitive. En fait, ceux qui se mettent à la suite de Jésus et en deviennent ses témoins sont victimes des persécutions. Comme Jésus, d'aucuns seront pourchassés et d'autres se verront être enfermés plus souvent, parce que très incompris par le monde. Dans la première lecture, les apôtres, les premiers chrétiens souffrent de ce martyr, pourtant ils ne chercheront pas à se venger ni de la mort de Jésus, ni de l'injustice sur eux… mais: ils veulent simplement montrer que la Résurrection de Jésus est bien un événement crédible et vrai. Cette vérité combien évidente, ne dépend pas d'eux; mais de Jésus-Christ lequel plus qu'un maître est bel et bien le Sauveur du Monde. Alors aucune difficulté à répondre à leurs juges: il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Fort de cette assurance de la part des disciples de Jésus, le psalmiste fait écho du Seigneur qui *«relève»* le faible et le marginalisé!

Voilà pourquoi l'Apocalypse aussi, à travers l'extrait de la seconde lecture clame la puissance magnanime du Ressuscité, l'Agneau de Dieu qui baigne dans la gloire et avec tous ses attributs divins: sagesse, richesse, honneur, force… C'est la preuve que même la mort n'a eu aucune emprise corruptible sur Lui.

Par ailleurs, tout ce récit de la pêche miraculeuse avec le repas au bord du lac est centré sur la sollicitude du Christ, sa tendresse, sa générosité sans limites, non seulement envers les sept disciples présents mais aussi envers toute l'humanité dans la diversité de cultures. Mais cependant, deux petites choses méritent encore d'être mises en lumière.

L'Évangile utilise deux images pour nous faire comprendre la réalité de cette *«Sequela Christi»* être à la suite du Christ. La première image est celle du passage de la nuit au jour. La rencontre se passe au lever du jour, quand la nuit fait place peu à peu à la lumière. Bien aimés! Les apôtres ont péché toute la nuit sans rien prendre. La nuit est le temps de l'échec. Nous avons tous fait l'expérience de ces efforts stériles. C'est la nuit, parce que l'on est dans la tristesse, la fatigue, le découragement. Mais voilà qu'au matin un inconnu appelle. Jésus vient nous sortir de la nuit, la nuit de la misère et souffrance, par sa condamnation à la victoire sur la mort. Jésus est sorti de cette nuit non pas seul, mais avec nous. Cette parole fait renaître la confiance; ainsi dit, Jésus nous rejoint en toute Parole d'encouragement, en toute Parole qui réveille la confiance.

La deuxième chose de ce récit est celle non pas du passage de la nuit au jour, mais de la mer à la terre. Cette fois-ci, les disciples sont seuls sur la mer et Jésus est sur la terre ferme. La mer représente un lieu difficile et parfois dangereux. Notre vie sans Dieu est comme une vie en pleine mer alors que la terre apparaît comme le lieu de la vie avec Jésus, un commencement du ciel. Lorsque nous disons qu'il nous faut ramer, nous exprimons combien la vie est difficile. La mer représente la vie dans sa dimension d'effort, de combat, de travail. Face à la mer sur laquelle les disciples se trouvent épuisés par une nuit d'efforts inutiles, il y a le rivage. Là, Jésus se trouve sur terre en sécurité: le lieu de sa victoire sur la mort et nous y attend.

Frères et sœurs, lorsque nous cherchons les traces de la bénédiction de Dieu dans notre vie, nous pensons à quelque chose de grandiose ou d'époustouflant. Nous serons totalement surpris, déroutés par les plans de Dieu. Mais peut-être pas par ceux du malin. Lui ne peut pas s'empêcher de nous plonger dans un tintamarre tonitruant et distrayant. Au contraire infiniment simple comme est simple l'amour véritable: *«un feu de bois, quelques poissons grillés et du pain suffiront à Dieu pour nous dire l'amour de Dieu».* Tout l'amour de Dieu est là dans ce repas que Jésus nous offre au lever de ce jour nouveau. A chaque Eucharistie, ce feu de braise: Il prépare lui-même un peu de pain, quelques poissons. C'est son corps livré au feu de l'amour sur la Croix et donné en nourriture pour que nous vivions pour toujours avec lui. Cette nourriture nous ouvre le ciel et nous procure en abondance les choses d'en Haut. Prions Dieu, les uns les autres pour que son amour touche véritablement notre cœur par des gestes les plus simples, du pain et du vin, son corps et son sang!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire à la cathédrale
Saint Pierre Claver de Ouesso.

Conférence épiscopale du Congo

La Session pastorale annuelle s'est achevée

Ouverte lundi 29 avril 2019, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville, la Session pastorale annuelle de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) s'est achevée jeudi 2 mai 2019. Placée sous l'autorité de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la CEC, cette session pastorale a connu la participation de tous les évêques membres de la CEC, aux côtés des membres du secrétariat général de la CEC, des responsables et membres des commissions épiscopales, des prêtres, des aumôniers nationaux, des fidèles laïcs membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, etc. Plusieurs sujets ayant revêtu un intérêt capital pour le bon fonctionnement de l'Eglise et des commissions ont fait l'objet de brillants et captivants exposés suivis de fructueux échanges. Nous y reviendrons!

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MPSIR/2019/UGP PADEC

RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN STATISTIQUE (PSTAT)

I- CONTEXTE:
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités Statistiques», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement du Spécialiste en Suivi-Evaluation du Projet de Renforcement des Capacités en Statistique (PSTAT)».

II- TACHES ET RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en suivi évaluation sera chargé entre autres de:
- la mise en place d'un système de S&E performant,
- former les cadres de l'UCP et ceux du système statistique national responsables du suivi évaluation et du système de gestion de la base de données du projet;
- appuyer les responsables des différentes activités pour assurer la collecte et la transmission régulières des données conformément au circuit de l'information validée;
- préparer le planning annuel des activités du projet à soumettre au Coordonnateur;
- procéder au suivi-et évaluation des activités du projet et leur degré de conformité au plan de travail établi ainsi que préparer des rapports trimestriels des progrès;
- faire le rapprochement entre les réalisations physiques et financières du projet, en dégager notamment les écarts éventuels et identifier leurs causes;
- évaluer les risques liés aux activités à réaliser et proposer des mesures pour les mitiger;
- dresser, en collaboration avec les responsables des autres services du Projet, un chronogramme prévisionnel de réalisation des activités (depuis la passation des marchés jusqu'à la réception) et le soumettre à l'approbation du Coordonnateur;
- concevoir les fiches de suivi des activités, les soumettre à l'approbation du Coordonnateur, les remplir et les actualiser régulièrement;
- assister la coordination du projet dans le cadre de la centralisation et l'analyse des rapports internes soumis par les responsables des différentes composantes et activités du projet;
- assister la coordination du projet dans la préparation des rapports trimestriels et annuels d'activités du projet (format opérationnel, adaptation des données fournies par le S&E aux besoins des rapports, etc.);
- participer à la préparation des réunions du comité de pilotage en fournissant une information actualisée sur l'état d'avancement du projet;
- préparer la documentation nécessaire à la réalisation des missions de supervision nationales, etc.

III- QUALIFICATIONS REQUISES:

Le candidat à ce poste devra:
- posséder un diplôme supérieur (Bac + 5 au moins) en sciences économiques, gestion de projet, statistique ou planification d'une université reconnue;
- avoir une formation complémentaire en suivi et évaluation des projets;
- justifier d'une expérience professionnelle de sept (07) ans minimum dont au moins trois (03) ans en suivi et évaluation des projets de développement;
- posséder une expérience d'au moins cinq (5) ans en conduite d'opérations statistiques au niveau national;
- avoir une bonne connaissance de l'administration publique;
- justifier d'une bonne connaissance en Système de Gestion des Bases se Données (SGBD);
- avoir une maîtrise de l'outil informatique (Ms-Project, Word, Excel, Power Point, etc.);
- avoir une bonne maîtrise du français;
- être flexible; apte à travailler en équipe et sous pression, dans un environnement multiculturel;
- être libre de tout engagement à la prise des fonctions.

IV- METHODE DE SELECTION:
Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES:
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 Mai 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste de Spécialiste en Suivi-Evaluation du PSTAT».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /
Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/
06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 30 Avril 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/MPSIR/2019/UGP PADEC

RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DU PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN STATISTIQUE (PSTAT)

I- CONTEXTE:
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités Statistiques», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement du Coordonnateur du Projet de Renforcement des Capacités en Statistique (PSTAT)».

II- TACHES ET RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du Directeur Général de l'INS à qui il rend compte de ses activités, le Coordonnateur sera chargé entre autres de:
- assurer la coordination de la réalisation des activités du PSTAT telles que prévues dans les trois composantes;
- veiller à la préparation du plan de travail annuel et à sa mise en œuvre;
- suivre et évaluer l'exécution des programmes, projets, études et autres activités du projet;
- assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes y compris la société civile dans la mise en œuvre du Projet;
- veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le PPM;
- organiser et participer aux différentes missions de supervision et d'évaluation du Projet par la Banque Mondiale et par les tiers;
- informer régulièrement la tutelle, les bénéficiaires et la Banque Mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées;
- faire valider techniquement en collaboration avec les structures concernées du ministère de tutelle, des autres départements ministériels y compris avec les universités et les centres de recherche les enquêtes, les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
- veiller à la production des rapports périodiques et annuels du projet et à la préparation, puis à la réalisation des audits annuels;
- engager le projet dans le cadre de sa mise en œuvre;
- représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques;
- veiller à l'exécution financière de toutes les activités du projet en conformité avec les procédures comptables et financières définies dans le Manuel de Procédures; et
- veiller au strict respect de l'Accord de Financement du Projet
- présider les commissions d'ouverture et d'attribution des marchés;
- valider les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et les demandes de propositions;
- conclure les contrats en s'assurant de leur conformité avec les procédures de la Banque Mondiale;
- approuver ou rejeter après examen, tous les projets de contrats non conformes à l'accord de financement et les soumettre à la Banque Mondiale, etc.

III- QUALIFICATIONS REQUISES:
Le candidat à ce poste devra:
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur de niveau au moins BAC + 5 dans le domaine de la démographie, de la statistique, des sciences sociales ou dans un domaine équivalent;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement des systèmes statistiques nationaux dont au moins 5 ans à des postes de responsabilité;
- justifier d'une expérience en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales;
- démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats;
- faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits;
- bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles;
- aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que capacité à travailler sous pression et dans les délais;
- excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- une bonne maitrise de l'ordinateur et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint).

IV- METHODE DE SELECTION:
Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES:
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).
Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 Mai 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste de Coordonnateur du PSTAT».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 30 Avril 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

Equipes nationales d'appui à la formation des administrateurs et de superviseurs

Les capacités ont été renforcées

Dans le cadre du PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'éducation des Etats et de Gouvernements de la francophonie (CONFEMEN), le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a organisé, en partenariat avec une mission de la Confemen, des ateliers de formation des superviseurs et des administrateurs des tests des équipes nationales du système éducatif, pour leur permettre d'assurer le bon déroulement de collecte des données dans les écoles sélectionnées pour la réalisation de ces tests.

Une vue des participants

Cette formation, lancée à Brazzaville par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a commencé le 26 avril dernier. Elle prendra fin le 4 mai 2019 et a pour objectif de faire l'évaluation internationale standardisée des pays de la Confemen.

Le programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confemen (PASEC) est un outil d'appui au pilotage de ces systèmes visant l'amélioration de la qualité de l'éducation. Pour Massembo Balou, responsable national du PASEC Congo, *«la CONFEMEN a mis en place, parmi ses quatre axes stratégiques, le développement du pilotage des systèmes éducatifs, en développant des outils d'évaluation favorisant les échanges de bonnes pratiques et renforçant l'expertise dans les pays francophones». L'éducation est un droit pour tous, un facteur de réduction de la pauvreté et un élément majeur du développement durable»*, a-t-il poursuivi. La dernière évaluation de ce type remonte à 2014 au Congo.

L'évaluation qui sera réalisée sous peu est la deuxième. Elle porte sur les résultats de la 2e et 6e année à l'école appelée couramment CP2 et CM2 et sur les directeurs et enseignants de 250 écoles retenues dans l'ensemble des départements du Congo.

Avec la Confemen, le pays a procédé à la signature en décembre 2018 d'une convention définissant les modalités de participation du pays à la deuxième édition de l'évaluation internationale du PASEC. L'évaluation des performances au titre de la session 2019 avait été approuvée et décidée à la 57e session ministérielle de Libreville, au Gabon, en avril 2016. Les missions du PASEC pour 2019 consistent, entre autres, à faire des évaluations comparées des performances des systèmes éducatifs dans l'enseignement de base et, à prier les pays demandeurs de mettre en œuvre des évaluations et des études nationales permettant de comparer les compétences des élèves et des enseignants entre les pays francophones. L'objectif de ces évaluations internationales est de produire des données par le biais d'une collecte standardisée et simultanée d'informations sur les performances des systèmes éducatifs des pays, en deuxième et sixième année du cycle primaire en lecture et en mathématiques. Quinze pays de la CONFEMEN sont en lice pour cette deuxième édition: le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo et le Congo. *«Nous attendons donc la phase de la mise en œuvre 2019»,* a indiqué le ministre Makosso.

Pour la première édition du PASEC, en 2014, le Congo était sélectionné, avec neuf autres pays: le Burundi, le Sénégal, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Niger. Les disciplines évaluées étaient le français en lecture et les mathématiques au cycle primaire. Dans ces deux disciplines, le Congo était deuxième ex-aequo avec le Sénégal, le Cameroun et le Burkina Faso en lecture. Mais à la fin du cycle primaire, les résultats présentaient le Congo comme huitième pays en lecture et en mathématiques, à peine au-dessus du Tchad et du Niger. Au regard des résultats, Anatole Collinet Makossso a affirmé que *«nos enfants sont assez bons à leur entrée à l'école, puisque au CP2 ils sont 70 à 80 % à présenter de bonnes performances. Mais à la fin du cycle primaire, ils sont moins bons, sinon très faibles. Ce qui veut dire que l'enseignement reçu à l'école primaire n'est pas performant. Il ne leur permet pas de maintenir le niveau d'intelligence avec lequel ils entrent au cycle primaire. Nous espérons qu'au cours du PASEC 2019, les résultats seront plus honorables de la 6e année du cycle primaire qu'ils ne l'ont été en 2014.*»

S'adressant aux formateurs et aux bénéficiaires, le ministre les a invités à atteindre les objectifs attendus. *«Car, 3 % à peine finissaient le cycle primaire avec une relative maitrise du socle commun en lecture et en mathématiques. Un score qui explique fort bien les résultats que nous observons aujourd'hui, lorsque nous faisons le tour des classes de terminales pour évaluer le niveau de nos enfants à affronter les évaluations somatiques et particulièrement le baccalauréat»*, a conclu le ministre. Cinq années depuis 2014 ont permis de tirer les leçons de ces contre-performances. Les résultats de 2019 fixeront les Congolais sur les performances des élèves et enseignants.

Philippe BANZ

Education

Le Gouvernement déterminé à régler les problèmes de l'école

Après la ronde des écoles dans les départements des Plateaux, la Cuvette et la Sangha du 12 au 16 avril 2019, pour s'enquérir du niveau d'avancement des programmes scolaires à deux mois des examens d'Etat, le tour est revenu aux départements de la Likouala et du Pool. Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation y était respectivement du 22 au 24 avril 2019 et du 29 au 30 avril.

Le ministre Collinet Makosso et les enfants de l'école Ora

Dans la Likouala, le ministre a rassuré les prestataires de l'enseignement et le personnel administratif de la disponibilité des enseignants avec l'arrivée des enseignants finalistes. Il a en outre fait savoir que le Gouvernement s'est engagé à régler les questions de l'école de façon globale pour définitivement éradiquer les maux qui la minent.

Anatole Collinet Makosso a abordé également les questions liées au bon fonctionnement de l'école. De manière globale, la question des tables et bancs et du déficit des enseignants est en voie d'être résolue. Les bénévoles ayant exercé le métier d'enseignant pendant un certain temps seront remplacés par les enseignants finalistes sortis des écoles de formation. Ils ont été déjà affectés dans différentes écoles et attendent leur intégration à la fonction publique. La situation des bénévoles sera examinée et trouvera des solutions, a-t-il indiqué. Toutefois, il n'est pas possible d'utiliser tous les bénévoles dans les salles de classe puisqu'ils ont été recrutés sur la base des critères subjectifs, affectifs et même objectifs. Certains n'ont pas le niveau requis pour transmettre le savoir, d'autres, détenteurs d'une licence, d'un Master, enseignent comme prestataires au collège ou au lycée, mais leurs connaissances seront validées pour qu'ils soient utilisés autrement.

Les bénévoles instituteurs doivent avoir le niveau baccalauréat plus deux, car c'est le véritable niveau d'un instituteur. Ceux qui n'auront pas le niveau requis ne seront plus dans les salles de classe. Au regard des services rendus, certains bénévoles ne remplissant pas les conditions pourront être reconvertis en personnel administratif, suivant les besoins, comme le prévoient les textes de l'enseignement.

Au plan pédagogique, les performances sont très basses dans la Likouala, à la suite des évaluations somatiques. C'est l'une des raisons qui nous a poussés à effectuer une visite dans cette localité. Les problèmes liés à ces résultats sont identifiés. Sur les dix places dans les lycées d'excellence affectés à chaque département, soit cinq au lycée de Mbounda et cinq au lycée d'excellence d'Oyo, la Likouala n'en fournit pas assez. Généralement, il n'envoie qu'un ou deux.

Au lycée d'Impfondo, les inspecteurs prendront des mesures pédagogiques pour former un groupe avec les enseignants, afin d'intensifier les travaux dirigés à l'endroit des élèves des classes terminales pour améliorer leurs connaissances. Dans les écoles ORA (Observer, Réfléchir et Agir) conçues pour les enfants autochtones, des dispositions sont prises pour leur bon fonctionnement et pour pousser les enfants à les fréquenter. Les élèves de ces écoles seront dotés des tenues scolaires, des cantines scolaires et des fournitures scolaires à la prochaine rentrée scolaire. Dans ce département, Anatole Collinet Makosso a procédé à la pose de la première pierre pour la construction des bâtiments de la bibliothèque et de l'internat à Bétou. Il a en outre rencontré le responsable de la société forestière Likouala Timber, Raphael Betito, pour se rendre compte de l'évolution de la fabrication des tables-bancs. Le travail s'effectue normalement, a rassuré le responsable de cette société. La délégation a fait la ronde des écoles de Bétou, d'Enyellé, de Dongou et d'Impfondo.

Dans le département du Pool, notamment à Nganga-Lingolo, Kinkala et Mayama, les programmes scolaires sont presque achevés. Mais les résultats des deux premiers trimestres sont peu reluisants. Le ministre Makosso a suggéré, au regard de ces résultats, l'organisation des groupes de travail pour relever le niveau des connaissances des élèves. Dans les échanges avec les autorités locales, les points liés à la participation des parents à la gestion de l'école et le remplacement des bénévoles par les enseignants finalistes ont été abordés.

Après trois ans de fermeture et avec près d'une centaine d'élèves, Mayama redeviendra cette année un centre d'examen.

Philippe BANZ & Esperancia MBOSSA-OKANZE

Lutte contre le braconnage

Arrestation d'un présumé trafiquant d'ivoire à Brazzaville

Dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, un présumé trafiquant d'ivoire, de nationalité congolaise, a été arrêté vendredi 26 avril 2019, pour détention, circulation illégale et tentative de commercialisation de trois pointes d'ivoire, par des éléments de la Gendarmerie nationale, avec le concours de la direction départementale de l'Economie forestière et du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF).

Le trafiquant présumé

Ces ivoires représentant deux éléphants massacrés proviendraient du district de Zanaga (Département de la Lékoumou).

La personne indélicate a été placée, après son interpellation, à la Maison d'arrêt, pour qu'elle soit entendue par le Tribunal de Grande Instance de la ville-capitale. Elle encourt une lourde peine, pour avoir enfreint la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, qui, en son article 27, interdit strictement l'importation, l'exportation, la détention et le transit des espèces intégralement protégées, tout comme de leurs trophées sur le territoire national.

Cette arrestation traduit, une fois de plus, l'engagement du Congo à protéger les éléphants, espèces en voie d'extinction et partant sa biodiversité.

La situation des pachydermes dans le monde est alarmante. Au cours des dernières années, le trafic des espèces fauniques est devenu plus organisé, plus lucratif, plus mondialement répandu, et plus dangereux que jamais. Les éléphants des forêts d'Afrique ont décliné de 62% en 10 ans. Toutes les 15 minutes, en moyenne, un éléphant est illégalement abattu sur le continent africain pour nourrir une demande insatiable en ivoire, souligne un rapport publié par Wildlife Conservation Society (WCS).

V.M.

Célébration de l'an 3 de la mort de Papa Wemba à Brazzaville

Documentaire, table-ronde et concert étaient au menu

La salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a refusé du monde le mercredi 24 avril 2019. C'était à l'occasion de la soirée hommage à Papa Wamba, l'un des pères de la rumba congolaise, décédé le 24 avril 2016 en plein concert à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au cours du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo dont le géniteur est Assalfo, le leader du célèbre groupe ivoirien Magic System.

Pendant la table-ronde

Organisée par l'IFC, en partenariat avec Trace TV et l'Ambassade de RDC au Congo, cette soirée s'inscrivait dans le cadre de la célébration du troisième anniversaire du rappel à Dieu de celui qui s'appelle à l'état civil Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba. Une commémoration marquée par la projection d'un documentaire sur l'artiste disparu, une table-ronde et un concert qui a mis à l'honneur Alain Deshaké et l'orchestre Armée rouge.

Intitulé «L'histoire de Papa Wemba», ce documentaire a été tourné entre Paris, Kinshasa et Abidjan. Il a été réalisé et écrit par Elvis Adidiema. On y trouve des témoignages inédits dont celui de Marie Rose «Amazone», l'épouse de Papa Wemba. Les chanteurs Youssou Ndour (Sénégal), Fally Ipupa, Lokua Kanza, Ferré Gola et Koffi Olomidé (RDC) ont également participé au film. Animée par Claude Renaud Nziengui de Radio Mucodec, la table-ronde a connu la participation de Mme Godevine Nana Shungu (fille de Papa Wemba), M. Alain Akouala Atipault (ancien ministre), M. Ange Edgar Pongault (secrétaire général des Dépêches de Brazzaville), M. Ethel Ngombe (Directeur général de Trace Kitoko). Elle a permis d'apprécier l'œuvre et la grandeur du fondateur de l'orchestre Viva la Musica, à travers de nombreux témoignages. Les participants se trouvant dans la salle, composés de musiciens, mélomanes, sympathisants, et admirateurs de Papa Wemba, notamment les sapeurs, ont témoigné sur l'œuvre grandiose de l'artiste disparu, considéré comme l'un des pères de la rumba congolaise, et l'une des icônes du continent africain.

«Cet évènement est une reconnaissance pour Papa Wemba qui a fait beaucoup de choses dans le cadre de la musique. Il a valorisé notre culture. Entre Kinshasa et Brazzaville, on parle les mêmes langues. Nous avons en partage une même culture. C'est ça qu'on appelle la reconnaissance de l'artiste… Papa Wemba a porté très haut la musique congolaise partout dans le monde», a témoigné Roga Roga, la figure de proue de l'orchestre Extra Musica.

«Il a été important de commémorer cet anniversaire, parce que Papa Wemba n'a jamais fait de différence entre sa ville d'origine qui est Kinshasa et Brazzaville. Il a considéré les deux villes comme chez lui. Pour moi, il était tout à fait normal que Brazzaville lui rende cet hommage. Dommage que cela soit fait à l'Institut français du Congo, ça aurait pu être une initiative purement congolaise, cela aurait plus d'impact», a, pour sa part, affirmé Ange Edgar Pongault. Et Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice générale des arts et lettres, de dire: *«C'est bien que la direction de l'Institut français du Congo ait pris l'initiative d'avoir pensé organiser cette soirée en hommage à cet illustre artiste, cette icône africaine, qui est Papa Wemba. Cet évènement est le bienvenu dans le sens où, il a été organisé à la date de la mort du chanteur. Cet hommage anniversaire que nous rendons à Papa Wemba, il le mérite. Nous en tant que responsable de la culture, nous avons le devoir de faire la promotion des artistes».*

«Je pense qu'il faut féliciter l'Institut français du Congo pour avoir pris cette initiative. Ce qui montre à suffisance aujourd'hui que Papa Wemba est un patrimoine mondial, universel comme Bob Marley, Elvis Presley, toutes ces personnes qui ont marqué l'humanité par de l'art. J'ai connu l'artiste et surtout pendant six années que j'ai partagées avec lui. Il a fait la musique parce que cela a été sa vocation. Il se considérait comme l'héritier de Wendo Kolosoy, Paul Kamba, Joseph Kabasélé, alias Kallé Jeef, Tabu Ley, etc. Wemba n'a pas fait de la musique pour se faire connaitre, plutôt il s'est mis au service de son art. C'est un homme à tirer un exemple. Il avait l'ambition de porter la rumba plus haut», a, de son côté, déclaré Alain Akouala Atipault.

Le concert a mis à l'honneur Alain Deshaké, qui avec son orchestre Armée rouge, ont interprété quelques chansons de Papa Wemba. A la grande satisfaction du public.

A signaler que l'hommage à Papa Wemba s'est déroulé en présence de quelques personnalités, comme Mme Lydie Pongault, conseiller du Chef de l'Etat en matière de culture, arts et tourisme, Raul Mateus Paula, ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne, Mme Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC, Marcel Nganongo, administrateur-maire de Ouenzé.

Philippe BANZ

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tel. (00242) 81.18.93 ; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

PAN-F ENGINEERING AND EQUIPEMENT CONGO SARLU
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE: CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 1970, Rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali.
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00089

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 11 avril 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, à la même date, sous Folio 69/1 n°0865, il a été constitué une société dénommée: PAN-F ENGINEERING AND EQUIPEMENT CONGO Sarlu dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 5.000.000 F. CFA;

Objet: Géotechnique engineering et investigation; pieu construction; support de fondation de pieu, sondage; géoexploration; exploitation minière; vente des équipements; commerce général ; bâtiment-travaux-publics; import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2019-B13-00089 du 23 avril 2019 ;

Gérance: Madame WANG Longyan est la gérante de la société ;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA.

Musique classique

Le concert pascal de l'OSEB au Palais des congrès

La fête de Pâques célébrée par la chrétienté lundi 22 avril 2019. Voilà l'occasion qu'a choisie l'Orchestre symphonique des enfants Brazzaville (OSEB) du maestro Josias N'Gahata pour livrer un concert au Palais des congrès de Brazzaville. Un show qui a connu la participation de l'Orchestre symphonique Burning Music, et des experts de l'organisme allemand SES (Senior Experten Service), Ernst Bechert, Stefan Kottgen, Gerorgia Hoppe, et Krischa Weber.

Photo de famille à la fin du spectacle

Au fil du temps, l'OSEB gagne en expérience

Ce spectacle qui a duré un peu plus d'une heure et trente minutes a débuté par les hymnes du Congo et de l'Allemagne exécutés par l'OSEB, le Choeur Burning Music et les experts du SES. Puis, le public qui a répondu nombreux à l'appel a eu droit, dans la première partie, à «Beyer n°16», «Beyer n°18», «Le petit poney», «Joli mois de mai», «Alouette», «Bon Sauveur, berger fidèle», «Béni soit le nom du Seigneur» (Simon Utterbach), «Torrents d'amour» (T. J. Williams), «Joy to the world» (Georg Friedrich Haendel), «Bana ya Congo» (Josys Toungamani), «Cordes de l'été» (Stefan Kottgen), «Bolingo y'a la joie» (Lucie Eyenga), «Ndeke moko» (Berceuse congolaise), «Congo» (Jacques Loubelo), et «Prélude» (Te Deum) Marc-Antoinette Charpentier.

La deuxième partie du spectacle a mis à l'honneur l'Orchestre symphonique Burning Music et les experts du SES. Ces artistes expérimentés ont joué, avec maestria: «Chiozza-Ouverture», Ernst Bechert, «Concerto Violon» (J.S. Bach), «Ngieti didila» (Marcel Kombo Kissi), «Floret Silva» (Carl Orff), «Die Himmel» (Joseph Haydn), «Okonzi Nzambe» (chant traditionnel catholique), «Walzer n°2» (D. Shostakovich), «O when the saints» (chant traditionnel), «Africa mokili Mobimba» (Joseph Kabasélé), et «Indépendance cha cha» du même auteur.

«C'est une grande satisfaction en voyant ce que les enfants de l'OSEB présentent en seulement une année de formation. Car ils ont commencé la pratique instrumentale de façon effective au Centre d'initiation à la musique classique (CIMUCLA) en janvier 2018. En juillet 2018, nous avons clôturé le premier atelier et ils étaient partis en vacances.

En octobre 2018, ils ont repris avec l'apprentissage au CIMUCLA avec le lancement du 2e atelier de formation. Il faut aussi souligner que ces enfants n'avaient aucune base en musique classique. C'est aussi pour nous une grande joie de constater que le public vient toujours massivement à nos concerts. En plus, nous avons été honorés par la présence de la ministre de la ministre du Tourisme, des conseillers du chef de l'Etat, Mmes Edith Laure Itoua et Claudia Sassou-Nguesso, de Monsieur le maire de Brazzaville, de Mme le maire de Kintélé, des conseillers à la Primature, de la directrice générale des arts et des lettres, et des membres du corps diplomatique. Nous voulons aussi exprimer notre gratitude à l'endroit de M. Klaus Schick, l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, et de tous ses collaborateurs pour leur soutien multiforme. Grand merci également à tous nos partenaires du SES d'Allemagne qui nous appuient sur la formation en envoyant des experts», a confié Josias N'Gahata, à la fin du concert organisé en collaboration avec l'ambassade d'Allemagne au Congo.

Véran Carrhol YANGA

ANNONCE

ECOBANK CONGO S.A., au capital de F. CFA 10 000 000 000
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3e étage, Avenue du Camp, B.P.: 2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 13 mai 2019 à 16 heures, dans la salle de réunion de l'Hôtel RADISSON BLU M'BAMOU PALACE, à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2018;
5. Quitus aux administrateurs;
6. Renouvellement de mandat d'administrateurs;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs;
8. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société, 3e étage Immeuble de l'ARC, à partir du 30 Avril 2019.

Brazzaville, le 24 avril 2019.

Pour le Conseil d'Administration et P.o.

Hakinda N. MAYOULOU

Secrétaire Général

Football/Championnat national de Ligue 1

Un gros coup d'arrêt pour JST!

La JST (Jeunesse sportive de Talangaï) était invaincue depuis le début de la phase retour. Une longévité à laquelle les Diables-Noirs ont mis fin mercredi 1er mai au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à l'occasion de la dix-neuvième journée. Une journée qui a confirmé le leadership de l'AS Otohô (48 points) et replacé l'Etoile du Congo (36 points, +16) à la deuxième place du classement provisoire.

L'AS Otohô poursuit sa cadence infernale. En épinglant Nico-Nicoyé, mercredi 1er mai au Stade Président Marien Ngouabi, elle a consolidé son leadership que personne, de toute façon, n'arrive à lui contester. Rien de nouveau sous le firmament, dirait-on.

Passons maintenant aux équipes qui se battent avec acharnement pour la deuxième place qualificative pour la Coupe de la Confédération. C'est, entre autres, le cas de JST (33 points, +12), Etoile du Congo, Diables-Noirs (36 points, +10) et CARA (29 points).

Le fusil a changé d'épaules, puisque JST, deuxième la journée précédente (contrairement au classement publié dans ces mêmes colonnes, après l'homologation de sa victoire sur V.Club-Mokanda lors de la 16e journée), a finalement succombé face aux Diables-Noirs. La marque a rapidement évolué au cours de leur confrontation avec l'ouverture du score par JST, œuvre de l'élégant Milandou-Miantouari (9e): 1-0.

Baisser les bras et subir le jeu? Les Diables-Noirs ont plutôt cherché et trouver la faille sur le mur de JST. Sur une frappe lointaine de Harvey Itali-Ossété (75e): 1-1.

Stimulante, cette réalisation a fait rêver les Diables-Noirs, convaincus d'un deuxième but certain. Pourquoi pas la victoire? Ce but, signé Wilfrid Nkaya (86e), sur une ouverture lumineuse de Prince Obongo, désillusionnait JST: 1-2.

L'action du but victorieux des Diables-Noirs aux dépens de JST (Ph.Rogalvy)

En lever de rideau, Inter Club et AS Cheminots ont animé l'arène sans subjuguer les rares têtus ayant pris place dans les gradins: 1-1.

La défaite des jeunes de Talangaï permet à l'Etoile du Congo de reconquérir la deuxième place perdue le week-end dernier après son nul face aux Cheminots. Grâce au carton (4-0) réalisé en déplacement au Complexe Sportif de Pointe-Noire, aux dépens de la lanterne rouge, La Mancha.

La veille, à Massamba-Débat, CARA avait concédé sa quatrième défaite en six matchs. Battu par l'AC Léopards de Dolisie (0-1). Un but portant l'empreinte de Capriciat Nongo (63e). Plus rien ne va, CARA fait du surplace. Et ses prestations sont de plus en plus insipides.

Les derniers matchs se disputaient au moment où nous étions sous presse. Nous y reviendrons.

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats: CARA-AC Léopards (0-1), Inter Club-AS Cheminots (1-1), JST-Diables-Noirs (1-2), AS Otohô-Nico-Nicoyé (3-1), La Mancha-Etoile du Congo (0-4).

Visite des centres de préformation de volley-ball

Un exemple venu de la vétérane 2018

Pour toucher du doigt ce qui se fait au niveau des centres de préformation de sa discipline préférée, Love Sarah Ahoui, désignée vétérane 2018 par la Fédération congolaise de volley-ball, a sillonné vendredi 26 avril dernier quatre centres et remis du matériel à leurs encadreurs.

Ainsi, Love Sarah Ahoui a, tour à tour, mis le cap sur le centre Renaissance et le centre DGSP, à Mpila, le centre Oyélé, à Ouenzé, et le centre de formation et de développement de volley-ball d'Inter Club, au Stade d'Ornano. Sur chacun des sites visités, elle a remis deux jeux de maillots et des packs d'eau. Un geste modeste, certes, mais très significatif. Il montre l'importance qu'elle accorde à la formation au sein des clubs et concrétise son souci d'encourager ceux qui font la promotion du volley-ball sur des bases solides. C'est par cette première graine qu'est le centre d'initiation et de formation qu'on trace le chemin solide à l'éclosion de grands volleyeurs. *«La relance du volley-ball à la base est pour nous une préoccupation majeure. Elle permettra de former et détecter les talents qui seront les champions de demain»*, a-t-elle déclaré.

Don d'un jeu de maillots

A Mpila, au centre de formation Renaissance

Love Sarah Ahoui a demandé aux enfants d'accorder de l'importance au sport qu'ils ont choisi, de se mettre résolument au travail et d'être toujours à l'écoute de leurs encadreurs. *«Soyez fière de pratiquer le volley-ball. Moi aussi, j'ai été découverte très jeune avant de connaître la carrière que l'on sait comme volleyeuse de haut niveau. Le volley-ball fait partie de moi. Ça devient comme un ami fidèle. C'est quelque chose de très précieux»*, a-t-elle témoigné.

En mettant prématurément fin à sa carrière (débutée en 1995) en 2002, Love Sarah Ahoui avait décidé d'être utile ailleurs, plus tard, avec l'idée de se forger une carrière de dirigeant.

G.-S.M.

Athlétisme

Le TAS rejette le recours de Caster Semenya

La double championne olympique sud-africaine Caster Semenya contestait devant la justice sportive les règles controversées imposées aux athlètes féminines hyperandrogènes par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Malheureusement, elle devra forcément faire baisser son taux de testostérone avant de participer aux prochaines compétitions internationales. Le TAS (Tribunal arbitral du Sport) a décidé de rejeter son appel contre l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme).

''Le TAS n'a pas validé le règlement de l'IAAF, il a simplement rejeté les requêtes de Semenya. C'est à l'IAAF maintenant de travailler sur son règlement pour l'adapter en fonction des réserves posées par le TAS'' , a indiqué Mathieu Reeb, secrétaire général de l'instance juridique de recours. Par ailleurs, le TAS estime que le règlement sur les DDS (différences de développement sexuel) était bien *''discriminatoire''*. Cependant, une *''telle discrimination constituait un moyen nécessaire, raisonnable et proportionné d'atteindre le but recherché par l'IAAF, à savoir de préserver l'intégrité de l'athlétisme féminin dans le cadre de certaines disciplines (du 400m au mile)''*. Après la validation du TAS, le nouveau règlement sur les athlètes hyperandrogènes s'appliquera dès le 8 mai 2019.

Nécrologie

Un ancien buteur: Benoît Milandou!

Benoît Milandou s'est éteint 24 avril 2019 à Senlis (France), des suites d'une attaque cérébrale. Loin des foules congolaises qu'il a électrisées au temps de sa splendeur, par son coup de tête et son fracassant tir du pied droit.

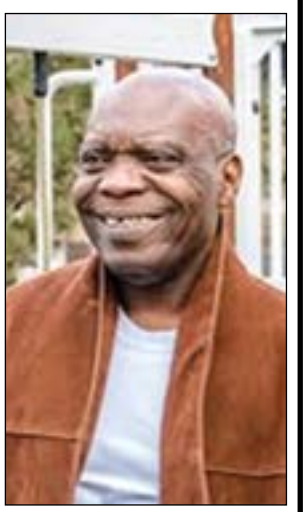

Ancien joueur de Kotoko de Mfoa (1969-1983), international (1981, puis en 1983), Benoît Milandou «Burquet» (fils de feu Antoine Milandou, un notable de Moungali) a fait partie de la première génération des acteurs de Kotoko de Mfoa, l'unique club dont il a porté le maillot avant de prendre un jour de 1983 le chemin de l'Hexagone.

Joie et déboires ont alterné tout au long de sa carrière, du «mwana-foot» au championnat national d'élite. Il a gagné plusieurs fois le championnat de «mwana-foot» à Moungali, dans les années 1970. Fort de ces succès, il dispute et remporte en 1975-1976, le championnat destiné aux équipes championnes des arrondissements de Brazzaville. Kotoko de Mfoa accède ainsi en deuxième division. Grâce à une honorable place en 1976-1977, Kotoko de Mfoa retrouve le championnat d'élite de Brazzaville.

En la saison 1982-1983, Benoît Milandou et Kotoko de Mfoa sont sacrés champions du Congo, mais privés de Coupe d'Afrique des clubs champions. Entre-temps, il a répondu à trois convocations de l'équipe nationale: Congo-Côte d'Ivoire, Congo-Gabon et Congo-Santos FC du Brésil.

Gagnés par la déception, certains joueurs de Kotoko de Mfoa optent pour l'Hexagone. Benoît Milandou signe en faveur de l'US Orléans en D2 (1983). Qu'il quittera pour Senlis, un autre club français de D3. Attaquant percutant et buteur patenté, Benoît Milandou n'a pas eu la chance de faire une grande carrière en France.

Lorsqu'il met fin à sa carrière au début des années 90, Benoît Milandou, par sa personnalité rayonnante, s'intéresse aux activités de la ville de Senlis. Le 5 juin 2018, il entre au Conseil municipal de Senlis et participe aux nombreuses commissions. Résident et interlocuteur de longue date du quartier de Bonsecours, il a beaucoup agi dans le cadre de dossiers municipaux.

Dans l'hommage qu'un journal de Senlis lui a rendu, l'auteur de l'article rapporte: *«Saluons le sourire du senlisien, de l'élu, du père attentif, de l'associatif, du professionnel et de l'homme qu'a été et qui restera à Senlis comme une personnalité marquante de la ville. Il ne laissait personne indifférent et sa personnalité rayonnante, au service de l'action locale et du dialogue, restera la marque de son investissement. Toujours au service des autres, son départ est une perte pour tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer ».*

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

Monsieur Jacques BAMONANA, responsable du Service commercial au journal La Semaine Africaine, et famille informent les parents, les amis et toutes les connaissances, du décès de leur neveu et fils Bruno Saturnin BANZAKASSA, coach permanent de l'A.S.Bosco Lumière de la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié. Il a été rappelé à Dieu le dimanche de Paques 21 avril 2019 à10h23mn à l'hopital de Loandjili à Pointe-Noire à la suite d'une longue maladie.

La veillée se tient au domicile famillial sis 5, rue Mampouta quartier Moulembo fond Tié-Tié.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 mai 2019.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Auditeur des Services Financiers (Transactions éléctroniques).

Lieu de travail: Brazzaville (Congo)

Catégorie: Collège des cadres

Durée: CDD (2 ans) pouvant déboucher sur un CDI.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Directeur Audit Interne et Fraude, l'Auditeur Financier MFS assurera les principales missions suivantes:

• Réaliser des audits ou des contrôles des opérations comptables et financières de MFS selon les obligations légales
• Contribuer à la prévention, à l'analyse des risques financiers de MFS et à la recherche des irrégularités éventuelles
• Peut apporter un appui technique en gestion comptable et financière aux autres départements
• Coordonner l'activité d'une équipe
• Evaluer la maturité des process
• Analyser les résultats (chiffres et mesurer l'impact,)
• Proposer des actions correctives
• Rédiger et synthétiser des recommandations
• Définir, suivre et présenter des indicateurs de performance
• Communiquer et relayer toute information affectant l'organisation et l'activité auprès des membres de l'équipe
• Reporting

CONDITIONS REQUISES:

Formation:

• Bac+3 Minimum dans les domaines du commerce notamment en Comptabilité/Audit/ Finance.
• Qualification professionnelle en Audit des Systèmes d'Information (CIA, CPA, CMA or CISA) est atout
• Anglais et Français (est un avantage)

Expérience professionnelle:

• Minimum de 3 ans d'expérience dans un domaine de spécialisation
• Expérience de travail dans une petite ou moyenne entreprise

Compétences:

• Capacité à résoudre les problèmes,
• Innovateur
• Champion de la culture et du changement,
• Gestion des équipes,
• Axé résultats,
• Douer des astuces pour supporter les équipes

Qualités comportementales:

• Sens de l'innovation
• Esprit d'équipe
• Intégrité
• Disponibilité
• Sens d'organisation
• Esprit d'analyse
• Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 08 mai 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP.: 1150, Brazzaville - Congo
sur notre site www. mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Senior Spécialiste en gestion de projet des transactions électroniques

Lieu de travail: Brazzaville (Congo)

Catégorie: Collège des cadres

Durée: CDD (2 ans) pouvant déboucher sur un CDI

Description des tâches:

Sous l'autorité du Manager Ecosystème et Développement, le Senior Specialist MFS Project assurera les principales missions suivantes:

• Définir et développer les offres de produits et services en y associant les plans d'actions marketing et commerciaux de pénétration et de fidélisation
• Définir, analyser et concevoir les spécifications fonctionnelles et techniques nécessaires à la mise en place d'un produit/service
• Définir, planifier et suivre les projets de développement des produits/services Mobile Money
• Gérer et supporter tous les changements fonctionnels et techniques sur la plate-forme Mobile Money et les 3PP
• Etre l'interface de support fonctionnel et technique entre MFS et l'IT dans la gestion des plaintes de niveau 2
• Assurer la réalisation des objectifs en termes de délais de livraison des produits et services
• Gérer les contrats des partenaires dans leur mise en place et exécution
• Assurer le support fonctionnel et technique aux équipes MFS en accord avec l'IT dans le cadre du fonctionnement des produits/services Mobile Money
• Coordonner, orienter et suivre l'activité des agents sous sa responsabilité
• S'assurer que les systèmes de contrôle (tableau de bord, plan d'exécution, contrôles clés primaires) appropriés nécessaires pour un fonctionnement efficace de l'activité sont mis en place
• Exécuter toutes autres tâches assimilées.

CONDITIONS REQUISES:

Formation:

• Diplôme d'études supérieures (Bac + 4/5) ou équivalent en Informatique, gestion des projets, gestion des systèmes d'information, Statistiques Informatique, Marketing opérationnel

Expérience professionnelle: au moins 3 ans dans le domaine

Connaissance:

• Marketing/Commerce
• Informatique
• Gestion des projets
• VAS et architectures de services Télécoms
• Relation publique
• Management des équipes

Compétences:

• Marketing et ou Commerce
• Architectures logicielles de services à valeur ajoutée
• Architectures Mobile Money et E-Banking
• Architectures Télécoms
• Analyse et conception des projets
• Windows/Linux

Qualités comportementales:

• Sens de l'innovation
• Esprit d'équipe
• Intégrité
• Disponibilité
• Sens d'organisation
• Esprit d'analyse
• Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 08 mai 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, B.P.: 1150, Brazzaville - Congo
sur notre site www. mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

PUB

POUR PROTÉGER ET SÉCURISER VOS
BIENS ET VOS PROCHES, OFFREZ LE MEILLEUR !

- Vidéo surveillance - Contrôle d'accès - Barrière de parking - Vidéo intercom
- Système d'alarme - Détection incendie

BUROTOP IRIS
Distributeur officiel

HIKVISION

Bzv Tél : 06 669 60 60
P/N Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com